

COMPTE-RENDU  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
PENDANT L'ANNÉE 1870

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF  
EN MAI 1871



GENÈVE  
IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1871



COMPTE-RENDU  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
PENDANT L'ANNÉE 1870

---

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF  
EN MAI 1871



GENÈVE  
IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, 3, VIEUX-COLLÈGE

—  
1871





# COMPTE-RENDU

DE

## L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

pendant l'année 1870

---

Messieurs,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849, sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1870.

### Etat Civil

DE LA VILLE DE GENÈVE.

#### *Mariages.*

Genevois et Genevoises,	61	soit 9 de moins qu'en 1869.
Genevois et étrangères,	75	» 15 de plus »
Etrangers et Genevoises,	49	» 5 de moins »
Etrangers et étrangères,	127	» 28 de moins »

Total : 310

Soit, en tout, 27 mariages de moins qu'en l'année 1869.

Mariages de citoyens Genevois célébrés à l'étranger,  
puis transcrits à Genève, 15 soit 6 de plus qu'en 1869.

*Divorces.*

6 soit 1 de moins qu'en 1869.

*Changement de nom.*

1 soit 1 de plus qu'en 1869.

*Naissances.*

Légitimes:

Sexe masculin,	446	soit 17	de plus qu'en 1869.
» féminin,	489	» 70	»

Illégitimes :

Sexe masculin,	89	soit 1	de plus qu'en 1869.
» féminin,	65	» 13	de moins

Total: 1,089

Soit 75 de plus qu'en 1869.

*Récapitulation.*

Genevois,	570	soit 40	de plus qu'en 1869.
Suisses,	262	» 16	»
Etrangers,	437	» 19	»

Total: 1 089

Naissances à l'étranger, transcrites à Genève . 88

*Décès.*

Sexe masculin,	482	soit 87	de plus qu'en 1869.
» féminin,	413	» 18	»

Mort-nés légitimes :

Sexe masculin,	17	soit 10	de moins qu'en 1869.
» féminin,	18	» 3	de plus

A reporter : 950

*Report.* . 930

Mort-nés illégitimes :

Sexe masculin, 6 soit 5 de moins qu'en 1869.  
 » féminin, 4 » 3 de plus ,

Total : 940

Soit 96 de plus qu'en 1869.

Décès à l'étranger de citoyens Genevois transcrits à Genève, 14 soit 3 de moins qu'en 1869.

### Service des Convois funèbres.

Pendant l'année 1870, le Bureau des pompes funèbres a organisé 905 convois d'enterrements.

Ces convois se répartissent comme suit :

Pour adultes :

1 <sup>re</sup> classe.	2 <sup>me</sup> .	3 <sup>me</sup> .	4 <sup>me</sup> .	5 <sup>me</sup>	6 <sup>me</sup> .
8	33	49	100	282	55

De plus :

10 convois d'israélites.

14 » de sociétés.

218 » d'enfants de moins d'un an.

96 » » de 1 à 12 ans.

40 » gratuits.

M. *Bonnet* Jean-Baptiste a été nommé porteur d'enterrements, en remplacement de M. *Foex*, décédé.

M. *Dubois* Jean-Baptiste a été nommé porteur d'enterrements, en remplacement de M. *Dovaz*, décédé.

La convention avec l'Hospice général pour l'usage des objets de deuil servant aux enterrements, étant échue le 31 mars 1870, le Conseil Administratif a fait avec l'Hospice

général une nouvelle convention, par laquelle il est devenu propriétaire de ce matériel qui a été installé dans le grenier de Rive.

### Cimetières.

Il y a eu dans le cimetière de Plainpalais pendant l'année 1870 :

953 enterrements d'adultes.

423 » d'enfants de 0 à 15 ans.

Total : 1,356

Il a été accordé 58 concessions de tombes.

Le tour de rotation qui se terminera dans le courant de l'année 1871 aura duré douze ans, la durée du tour précédent avait été de 15 ans et demi.

La partie de ce cimetière qui était affectée aux enterrements du culte catholique a été fermée à la fin du mois d'octobre. Dès lors, les sépultures catholiques ont eu lieu au cimetière du Lazaret.

Il y a eu dans le cimetière du Lazaret pendant l'année 1870 :

141 enterrements d'adultes.

142 » d'enfants de 0 à 15 ans.

Total : 283

Il a été accordé 2 concessions de tombes.

### Octroi.

Pendant l'exercice de 1870 le personnel de l'Octroi n'a subi presque aucune modification, et, malgré le départ de quelques employés, appelés sous les drapeaux pour un



temps assez long, le service a marché régulièrement; mais, de ce fait, les frais de remplacement ont dépassé les prévisions budgétaires.

Une seule nomination a été faite :

**M. Welten F.-H.**, veilleur, a été nommé visiteur.

Le produit de l'Octroi n'a pas atteint le chiffre que les recettes des six premiers mois de l'année pouvaient faire espérer; en effet, ce semestre présentait une notable augmentation sur l'époque correspondante de 1869; mais, les complications politiques de la fin de l'année ont diminué, dans une certaine mesure, l'amélioration acquise au commencement de 1870. Toutefois, malgré ces circonstances défavorables, les recettes dépassent sensiblement le budget voté et sont encore supérieures à celles de l'exercice précédent.

Le produit brut de l'Octroi s'est élevé :

en 1870, à Fr. 548,801 24

en 1869, à » 541,155 39

différence en plus pour 1870 » 7,645 85

Les recettes se décomposent ainsi :

*Liquides.*

2,667,113	pots vins du canton.	
265,052	» des autres cantons de la Suisse.	
238,397	» des propriétaires genevois de la zone.	
2,788	» du pays de Gex.	
<u>3,173,350</u>	pots.	Ensemble, faisant Fr. 111,073 86
3,555,979	pots vins étrangers. . . . .	» 174,187 97
130,379	différence sur lesdits sortis de	
	l'entrepôt fictif. . . . .	» <u>1,829 79</u>
		<i>A reporter</i> : Fr. 287,091 62

*Report* : Fr. 287 091 62

24,427 pots vins de liqueurs . . . . . »	2,859 53
834 pots différence sur lesdits sortis de l'entrepôt fictif . . . . . »	72 60
53,416 bouteilles de vin . . . . . »	6,409 92
66,999 pots de vinaigre. . . . . »	2,546 42
306 pots vin gâté. . . . . »	10 71
2,412 pots lie de vin . . . . . »	36 18
834,564 pots bière . . . . . »	46,519 47
10,621 bouteilles de bière . . . . . »	531 05
20 290 pots cidre . . . . . »	608 70
987,075 degrés alcool (esprit, eau-de-vie, rhum) . . . . . »	29,612 25
35,779 pots liqueurs (absinthe, liqueurs douces) . . . . . »	7,519 51
7,647 bouteilles de liqueurs . . . . . »	1,529 40
	<hr/>
	Fr. 384,947 16

La population urbaine étant de 47,500 habitants, la consommation en vin s'élève à 143 pots fédéraux par tête.

(100 pots fédéraux = 150 litres.)

*Comestibles.*

liv. viande,	soit tête de bétail,	du poids moyen de	Fr.
5,265,940 »	4,014 bœufs	1,512 liv.	42,127 52
1,502 650 »	1,576 vaches	953 »	9,015 90
3,245,550 »	21,637 veaux	150 »	41,410 50
962,800 »	24,070 moutons	40 »	14,442 »
994,500 »	4,420 porcs	225 »	14,365 15
4,560 »	114 chèvres	40 »	57 »
<hr/>			<hr/>
11,976,000 liv.	55,851	<i>A reporter</i> :	Fr. 121,417 85

11,976,000	<i>Report</i> : Fr.	121,117 85
4,163 liv. viande porc fraîche		166 52
543,206 » viands dépecée		6 864 12
146,233 » viande salée		7,311 65
<hr/> 12,469,602	Fr.	<hr/> 135,460 14

Soit 262 liv. 1/2 par tête d'habitant.

100 livres = 50 kilos.

#### *Fourrages.*

33,869 quintaux de foin . . . . .	Fr.	5,386 90
4,757 bottes de paille . . . . . »		190 28
17,896 quintaux paille non bottelée . . . . »		1,789 60
21,211 quintaux avoine. . . . . »		4 667 04
	Fr.	<hr/> 12,033 82

Le quintal de 100 livres = 50 kilos.

#### *Combustibles.*

9,964 <sup>23</sup> / <sub>24</sub> moules bois à brûler. . . . .	F.	14,956 47
1,917 chars de bois à un cheval . . . . . »		862 65
282 chars à deux chevaux. . . . . »		253 80
	F.	<hr/> 16,072 92

Au 1<sup>er</sup> juillet de cette année, l'arrêté du Conseil Municipal du 22 avril 1870, dégrévant de tout droit d'octroi les menus bois à brûler, a été mis en vigueur.

## EXPÉDITIONS.

7 carnets d'entrepôtaires. . . . .	Fr.	17 50
83 bulletins de transit (duplicata). . . . .	»	8 50
924 scellages. . . . .	»	251 —
3,040 déclarations d'entrées et de sorties d'entrepôt. . . . .	»	30 40
	Fr.	<u>287 20</u>

## RÉCAPITULATION.

	1869.	1870.	En plus 1870.	En moins 1870.
Boissons	F. 585,851 72	Fr. 584,947 16	Fr. 1,095 44	»
Comestibles	128 291 58	155,460 14	7,168 76	»
Fourrages	12,566 55	12,055 82	»	552 75
Combustibles	16,579 04	16,072 92	»	506 12
Expéditions	66 70	287 20	220 50	»
	<u>544,155 59</u>	<u>548,801 24</u>	8,484 70	858 85
Recettes en 1869. . . . .	544,155 59		858 85	
En plus 1870. . . . .		<u>7,645 85</u>	<u>7,645 85</u>	

Les recettes se répartissent comme suit entre les bureaux :

Bureaux de Rive . . . . .	Fr. 114,498 95
Gare . . . . . »	93,438 59
Neuve . . . . . »	70,247 64
Cornavin . . . . . »	58 026 67
Contrôle . . . . . »	54,293 58
Lac . . . . . »	52,792 77
Délices . . . . . »	37,975 90
Entrepôt . . . . . »	20,658 19
Pâquis . . . . . »	19,722 35
Coulouvrenière . . . . . »	19,459 30
Montbrillant . . . . . »	7 707 30
	<u>Fr. 548 801 24</u>

Les bureaux se classent ainsi par le nombre de leurs opérations :

Bureaux de Rive . . . . .	29,044
Gare . . . . .	20,481
Cornavin . . . . .	19,900
Neuve . . . . .	19,819
Lac . . . . .	17,240
Coulouvrenière . . . . .	14,135
Délices . . . . .	12,522
Pâquis . . . . .	7,291
Montbrillant . . . . .	6,125
Entrepôt . . . . .	5,438
Total . . . . .	<u>152,015</u>

Les contraventions relevées en 1870 sont au nombre de 114, soit une de plus qu'en 1869; 7 ont été déferées aux tribunaux, et les autres transigées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à 2,020 fr. 55 c., soit 7, 55 en plus de 1869.

Suivant la loi du 9 décembre 1842, les  $\frac{2}{3}$  du produit, soit Fr. 1,546 88  
ont été payés aux employés saisissants.

Le  $\frac{1}{3}$ , soit » 673 67  
a été versé à l'Hospice Général.

Somme égale . . Fr. 2,020 55

### Abattoir.

Le produit des droits d'abattage s'est élevé  
en 1870 à Fr. 24,208 85  
en 1869 à » 22,831 60  
en plus pour 1870 Fr. 1,377 25

Le droit d'abattage a été perçu sur :

4,014 bœufs	produisant . . .	Fr. 5,619 60
1,576 vaches	»	» 2 206 40
4,655 porcs	»	» 2,781 »
21,616 veaux	»	» 7,565 60
24,034 moutons	»	» 6,008 50
111 chèvres	»	» 27 75
55,986 têtes de bétail.		Fr. 24,208 85
52,826	»	en 1869.

3,160 différence en plus pour 1870.

Les recettes d'abattage se répartissent comme suit dans les divers bureaux :

Bureau de Rive . . . . .	Fr. 12,018 55
» Cornavin . . . . .	» 6,681 80
» Neuve . . . . .	» 3,045 40
» Pâquis . . . . .	» 716 15
» Délices . . . . .	» 675 80
» Montbrillant . . . . .	» 487 40
» Coulouvrenière . . . . .	» 326 60
» Lac . . . . .	» 252 50
» Gare . . . . .	» 7 05
	<hr/>
	Fr. 24,208 85

Quoique le prix de l'abattage soit perçu en même temps que le droit d'octroi, le chiffre du bétail payant l'abattage est plus élevé que celui déclaré à l'entrée ; cette différence, peu considérable du reste, provient d'un certain nombre de transits délivrés pour des bestiaux, qui ressortent de ville, après avoir été abattus.

Il a été abattu dans l'abattoir de la ville :

	3,960 bœufs.
	1,549 vaches.
	21,459 veaux.
	25 657 moutons.
	4,554 porcs.
	87 chèvres.
	<hr/>
Ensemble	55,266 têtes.
	51,912 » en 1869.
	<hr/>
Soit	3 354 différence en plus pour 1870.

La différence entre le chiffre du bétail sur lequel le droit d'abattage a été perçu et le chiffre du bétail abattu provient de ce que plusieurs bouchers ayant des écuries en ville entretiennent du bétail sur lequel les droits sont déjà acquittés.

*Entrepôt réel de la Rive droite.*

La Convention passée avec l'Etat pour la location complète de la Halle et des caves de l'Entrepôt a donné de bons résultats; cette location a facilité la surveillance et a permis de réaliser un petit boni sur le prix payé à l'Etat.

*Poids publics.*

Les poids publics, attachant aux bureaux d'octroi, ont produit:

Bureau de Rive . . . . .	Fr. 2,219 40
» Cornavin. . . . .	» 1,486 10
» Neuve. . . . .	» 1,136 25
	<hr/>
	Fr. 4,841 75
En 1869. . . . .	» 4,513 55
	<hr/>
Différence en plus pour 1870 . . .	Fr. 528 20

*Parc aux moutons.*

Le parc aux moutons dépendant du bureau de Rive a produit en 1870 . . . . .	Fr. 880 50
en 1869 . . . . .	» 806 —
	<hr/>
Différence en plus pour 1870 . . . .	Fr. 74 50



## Travaux.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1870 sur 448 requêtes pour travaux particuliers se rapportant à 492 objets.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante d'après la nature des travaux :

Enseignes . . . . .	214
Plaques, écussons . . . . .	10
Cadres, vitrines . . . . .	33
Coquilles, ombrelles . . . . .	5
Étalages . . . . .	12
Tentes mobiles . . . . .	30
Construction de bâtiments . . . . .	21
Réparation de faces . . . . .	31
Hangars, pavillons . . . . .	3
Fermetures de magasins . . . . .	16
Fenêtres, portes, volets . . . . .	14
Canaux, sacs, etc. . . . .	42
Soupiraux . . . . .	2
Traçons de caves . . . . .	9
Trottoirs, marches, seuils . . . . .	14
Murs, clôtures, terrasses . . . . .	9
Pissoirs, renvois d'eau . . . . .	3
Avant-toits, corniches . . . . .	8
Lanternes à gaz . . . . .	9

*A reporter :* 483

		<i>Report :</i>	483
Dépôts.....	2	}	Soit divers... 9
Voie ferrée ...	1		
Conduites d'eau	2		
Réfecteur.....	1		
Echafaudages..	2		
Fouille.....	1		
			<hr/> 492

### Bâtiments.

Le poids à bascule de l'octroi de Cornavin a été entièrement refait.

Les écoles d'hologerie établies au grenier à blé ont nécessité passablement de dépenses, soit par suite d'aménagements nouveaux, de meubles, tables, etc., soit par l'établissement de stores.

Quelques réparations ont été faites à l'abattoir, particulièrement à la porcherie, où des crochets et des tours neufs ont été installés; et à la triperie, où les chaudières et le bateau à laver sont des causes de travaux fréquents.

L'église de Saint-Germain a été entièrement restaurée à l'intérieur et sur la face ouest; un tambour a été établi à l'entrée principale, et une fenêtre faite dans les combles.

Quelques travaux ont été faits dans l'appartement du directeur de la Machine, à l'occasion du changement de cet employé.

Le préau de l'école de l'enfance de Saint-Antoine a été réparé et entouré d'une palissade nouvelle.

Des couches ont été refaites pour le Jardin botanique.

Le foyer du théâtre a été restauré et tapissé à neuf ; on y a placé un monte-plat, depuis longtemps réclamé.

Un local a dû être approprié au service des manteaux funèbres, acquis de l'Hospice général, ainsi que vous le savez ; c'est dans l'ancien grenier à blé que ce local a été installé.

Enfin l'entretien des appartements locatifs a été fait comme d'habitude.

### **Bâtiments de l'Enseignement supérieur.**

Malgré la grève des ouvriers au printemps, les travaux relatifs à ces bâtiments ont passablement avancé dans le courant de cette année, et nous sommes assurés qu'ils seront entièrement terminés dans peu de mois.

Les travaux ont porté sur la maçonnerie et la charpente, qui ont été achevées ; la couverture, la ferblanterie, les poutraisons de fer, la menuiserie, la gypserie, la serrurerie, qui ont été adjudgées publiquement, et qui sont à l'heure qu'il est à très-peu de chose près terminées. Enfin les portiques, les lanternes, les sculptures, les remblais, la peinture avancent chaque jour rapidement. Il ne nous reste à terminer que les parquets, le mobilier et la vitrerie pour pouvoir y transporter les collections de la ville. Nous avons tout lieu d'espérer que ce travail sera terminé dans le courant de cette année.

## **Bâtiments destinés au Culte et à l'Instruction.**

Les principaux travaux effectués sous cette rubrique sont les suivants :

1<sup>o</sup> Le Consistoire ayant fait établir dans le temple de Saint Pierre un calorifère souterrain, nous avons fait expertiser le temple afin de nous assurer que ce travail ne présentait aucun danger pour l'édifice; enfin nous avons profité de cette occasion pour faire, soit dans le temple lui-même, soit aux abords, quelques réparations d'entretien.

2<sup>o</sup> Dans le même temple nous avons remplacé la porte provisoire de planches, dite porte de l'Evêque, par une nouvelle plus en harmonie avec celles qui l'avoisinent.

3<sup>o</sup> Depuis la refonte de la Clémence, la suspension de cette cloche inspirait au Conseil administratif des craintes sérieuses; nous avons fait examiner de très-près cette suspension, et nous nous sommes décidés à la faire changer et à lui appliquer les perfectionnements apportés dans ces dernières années à ce genre de travaux. M. Klarer, mécanicien très-compétent, a été chargé de l'ouvrage, qu'il a exécuté avec le plus grand succès.

4<sup>o</sup> Un des réservoirs des clochers de Saint-Pierre a dû être refait.

5<sup>o</sup> Le plancher devant les orgues de la Madeleine a été remplacé, son état de vétusté exigeait cette réparation.

6<sup>o</sup> L'escalier du clocher de Saint-Gervais formait sur la

place du Temple un perron qui présentait de sérieux inconvénients. Sur la plainte des voisins et la demande du Consistoire, nous avons supprimé à peu près complètement la saillie de ce perron.

7° Le temple des Pâquis est placé dans un terrain assez humide pour que le calorifère ne pût pas être chauffé ; nous avons dû faire quelques travaux pour assainir le sous-sol de cette église.

8° La même réparation a été entreprise à l'école de Saint-Gervais ; elle sera continuée cette année.

9° Plusieurs calorifères ont nécessité d'assez grandes réparations ; nous croyons que ces dépenses proviennent souvent de la manière défectueuse dont les concierges se servent de ces appareils. Nous étudions le moyen d'intéresser ces employés à produire le plus d'effet utile possible en dépensant le moins possible, c'est-à-dire à chauffer convenablement en ne dégradant pas leur calorifère et en brûlant peu de charbon.

Les rideaux et stores de plusieurs classes, tant dans les écoles primaires qu'au collège, exigent souvent des réparations. L'Administration municipale serait reconnaissante envers MM. les Régents s'ils voulaient bien exercer une surveillance plus sévère sur ce point.

M. *LeGrandRoy*, Jean-Louis, a été nommé concierge du temple de Saint-Pierre et de l'Auditoire.

## Ecoles primaires et des Beaux-Arts.

Un crédit spécial avait été ouvert au Conseil Administratif pour certains travaux à effectuer dans quelques salles des écoles primaires et des écoles des Beaux-Arts. Ces travaux ont tous été exécutés ; ils ont consisté :

1° A diviser trois classes de l'école de Saint-Gervais chacune en deux ; ces six nouvelles classes ont été, comme les autres, munies des bancs, estrades, meubles, etc., nécessaires.

2° Le rez-de-chaussée de la maison n° 5, Hôtel-de-Ville, et celui du n° 6, Soleil-Levant, ont été transformés en salles d'écoles sur la demande du département de l'Instruction publique, qui a choisi ces locaux parmi plusieurs autres que nous lui avions soumis.

3° La classe de dessin pour les demoiselles, jusqu'ici installée au Conservatoire botanique, a été transportée dans un rez-de-chaussée, loué Cours des Bastions, 3 ; l'ancien local, réparé complètement, a été rendu à sa destination, c'est-à-dire qu'on y a installé les herbiers Delessert, laissés pendant quelques mois à l'école de Saint-Gervais. Cette nouvelle installation, faite sous les auspices de la Commission de l'Herbier, présidée par M. le docteur Fauconnet, a satisfait les botanistes qui s'occupent de ces précieuses collections.

Une conséquence de ce nouvel emplacement a été la création, derrière la serre tempérée du Jardin botanique,

d'une chambre de graines et d'outils qui, jusqu'ici, existait au premier étage du Conservatoire.

Enfin, la nouvelle classe de dessin de MM. Baud et Junod a été installée, avec un mobilier spécial, dans le musée Rath jusqu'au moment où nous pourrons lui donner un local dans la nouvelle école du Grütli.

L'École enfantine des Terreaux du Temple a été complètement achevée et aménagée cette année. Si l'aspect extérieur et architectural du bâtiment a pu être l'objet de quelques observations, nous n'avons reçu que des éloges sur l'excellente distribution et l'aménagement de l'intérieur; depuis plusieurs mois déjà les enfants occupent ces locaux, qui satisfont en tous points à l'usage auquel ils sont destinés.

Par une décision récente, le Conseil d'Etat nous a remis la parcelle qui termine au sud ce groupe sur lequel est situé notre école; nous aurons à vous demander ultérieurement un petit crédit pour compléter le préau qui doit être construit sur cette parcelle.

L'École du Grütli a été commencée en automne. Sur le refus des architectes qui avaient obtenu le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>me</sup> prix dans le concours ouvert en 1869, nous avons confié l'exécution des plans que vous avez adoptés à M. l'architecte Boissonnas, qui avait obtenu le 3<sup>me</sup> prix dans le concours indiqué.

Le bâtiment neuf de l'Octroi de Rive a été entièrement terminé; il est occupé depuis un an et a bien réussi.

## Ponts et Quais.

Les travaux faits sous cette rubrique du budget ont été nombreux et considérables; ce sont, en procédant par ordre de date :

Le draguage des quais dans leur longueur, pour enlever les débris de poteries, fer-blanc, etc , qui présentent un aspect désagréable au fond du lit du Rhône.

Un autre draguage le long du quai du Seujet, où le courant était détourné par l'envasement du lit du fleuve.

Les trottoirs du pont des Bergues, dont la seconde moitié a été refaite. Les barrières du même pont ont dû être réparées, des malveillants démontant et jetant à l'eau les mascarons du centre des panneaux.

Les perrés de l'île Rousseau ont été cimentés et jointoyés. Une grande partie des murs soit des quais, soit de l'île Rousseau, ont été cimentés et réparés pendant les basses eaux de l'hiver.

Des barrières en fer ont remplacé les baluts sur le quai des Bergues, le quai du Rhône, près de la Petite-Fusterie, le quai de l'Île, etc. Cette amélioration, commencée il y a déjà plusieurs années, est entièrement achevée maintenant; elle paraît avoir réussi. Toutes ces barrières ont été peintes; on a même reverné quelques-unes des anciennes dont les couleurs avaient disparu.

Quelques petites réparations ont été faites à l'une des



extrémités du pont de l'Observatoire, où un tassement avait eu lieu, et sur le pont du Mont-Blanc.

Enfin nous avons cherché à mettre fin aux réclamations de quelques personnes qui attribuent au barrage du Rhône la pêche qui se fait sous le pont de la Machine à l'époque de la remonte du poisson; pour cela nous avons réparé le couloir qui facilitait l'arrivée du poisson dans l'ancienne nasse municipale, de telle sorte que les truites puissent remonter le courant dans ce couloir et pénétrer dans le lac par l'ouverture réservée à la nasse détruite en 1865.

Un embarcadère pour les bateaux à vapeur a été construit à la place de celui qui existait près du limnimètre.

Une expertise a été faite sur l'état des quatre ponts de l'île. A la suite de ce travail, nous avons dû faire consolider ces ponts, en attendant la reconstruction définitive que vous avez votée et qui s'exécute en ce moment.

Le tablier de sapin du pont de Saint-Antoine, qui tombait en ruines, a été reconstruit en fer. Ce travail a été rapidement fait et a bien réussi.

### Promenades.

L'entretien de nos promenades et jardins a été fait avec soin, il n'y a pas eu de créations nouvelles. Les travaux ont surtout consisté en plantations d'arbres sur le cours de Rive et le boulevard Saint-Gervais, établissement et vernissage de bancs au jardin du Lac, aux Bastions, à

Saint-Antoine, sur la Treille, achat de tuyaux. Nous devons mentionner ici le legs de M. Diel, destiné à créer, dans le jardin du Lac, un ouvrage améliorant cette promenade : nous avons employé ce legs à l'établissement de huit bancs autour de la fontaine centrale.

Le bois de la Bâtie a subi déjà un commencement de transformation, par la création de chemins larges et bien tracés et par l'établissement de quelques bancs dans les points les mieux situés. Un plan complet de cette promenade a été établi avec soin.

### **Egouts.**

L'entretien et le nettoyage des canaux ont eu lieu comme les années précédentes. Nous cherchons à multiplier, toutes les fois que nous en trouvons l'occasion, les gouffres et grilles dans les rues ; cela facilite beaucoup l'entretien des chaussées dans les temps de pluies et de neiges.

Les travaux ont porté sur les canaux des Grottes, de la rue Kléberg, de la rue Neuve, l'achat de regards en fonte, etc.

### **Chaussées.**

L'entretien des chaussées macadamisées a eu lieu avec autant de soin que possible ; mais les difficultés considérables de l'entretien de chaussées nouvelles et souvent mal établies dans des quartiers neufs, ne nous ont pas permis

d'arriver à un résultat bien satisfaisant ; nous espérons que, consacrant chaque année une somme assez considérable à l'amélioration de ces quartiers nouveaux, nous pourrons ramener peu à peu l'entretien de ces chaussées à l'état normal des autres rues.

Les travaux de pavage effectués, sont :

Le quai du Seujet nivelé et pavé en pavés carrés.

La place Neuve, le plus considérable de nos travaux de ce genre cette année, a été considérablement relevée au centre, repavée dans toute la partie amont, pourvue de refuges, de candélabres, de trottoirs, de plantations, etc.

La rue des Chaudronniers repavée.

Le Bourg-de-Four a été achevé, pour ce qui concerne le pavé. On y a créé un stationnement pour les voitures et un petit jardin sur la pente mal nivelée qui existait entre les deux rues.

Un grand nombre de passerelles ont été créées : rue des Gares, place Neuve, rue Bonivard, boulevard de Plainpalais, rue de Lausanne, boulevard de Saint-Gervais, rue du Rhône, rue Pierre Fatio, quai Pierre Fatio, Fosse-aux-Ours, rue Eynard, rue des Casemates.

### **Trottoirs.**

L'établissement de trottoirs, tant dans les nouveaux quartiers que dans les rues anciennes, est une amélioration telle apportée à la circulation et à l'entretien des chaussées,

que nous engageons toujours les propriétaires à demander ces travaux.

Les trottoirs établis ou réparés cette année, sont : toute la rue des Allemands-Dessus, rue Senebier et Cours des Bastions (maison Brémond), rue des Gares (maison Streit), quai des Pâquis et rue des Voirons (hôtel Beau-Rivage et maison Jurgensen), rue du Nord (maison Meylan), rue des Voirons et rue Gevray (maison Lacroix), à Saint-Jean (autour de la maison Perron, arrangement de rigoles et de gouffres), même travail sur le boulevard Saint-Gervais, rue Versonnex et boulevard Helvétique (maison de la Société Immobilière), rue du Rhône (maison Boisdechesne), rue du Grütli, quelques raccords près du Conservatoire de Musique, place de Champel (autour de la promenade).

### Rues des Pâquis.

Les constructions qui se sont élevées assez rapidement dans les terrains appartenant à la Banque générale Suisse nous ont obligés à faire plus rapidement que nous n'y étions tenus par notre convention certains travaux destinés à permettre la circulation dans les rues créées sur ces terrains ; ces travaux sont : surtout des canaux dans les rues Gevray, du Fossé-Vert et des Voirons ; puis ensuite le nivellement et le ferrage d'une partie de ces rues : ce travail, qui n'est pas absolument terminé, se continuera cette année à mesure que les bâtiments actuellement en construction s'achèveront.

### Rue des Grottes.

Les parcelles achetées l'année dernière ont été débarrassées des constructions qui les recouvraient, de façon à achever la place et la rue des Grottes. On a placé au milieu une fontaine provisoire, et quoique nous reconnaissons qu'il y a encore bien des améliorations à apporter dans ce quartier, nous croyons avoir fait, pour le moment, tout ce qui était prévu au moment de sa création.

### Voirie.

Depuis longtemps nous sentons que le service de propreté et de voirie de notre ville laisse à désirer, et, depuis longtemps, nous étudions le moyen d'apporter à ce service les améliorations qu'il réclame. Il nous a paru que le moyen le plus sûr d'arriver à notre but, serait de diviser ce service et de bien séparer ce qui concerne le balayage, l'enlèvement des immondices, la propreté de la ville, de ce qui touche à l'entretien des rues et des chaussées : le sablage, l'arrosage, le raclage. En effet, la ville est actuellement divisée en trente cantons qui, s'ils étaient égaux, auraient environ 1,660 mètres courants de rues chacun, mais quelques-uns sont plus petits (dans le centre, rues de marchés, etc.) ; d'autres beaucoup plus grands à l'intérieur ; et, si l'on réfléchit que chaque cantonnier doit balayer deux fois

par jour : le matin avant sept heures, et le soir avant quatre, tout son quartier, on comprend qu'il n'a pas matériellement le temps de faire le reste de ce qui lui incombe. On pourrait, il est vrai, diminuer les cantons en augmentant le nombre de cantonniers, mais le remède est coûteux et probablement inefficace. Il nous a donc paru préférable de répartir l'ouvrage d'une façon différente. Pendant que nous étudions cette question, une difficulté nouvelle a surgi : le fermier des boues, lié par son contrat jusqu'en 1873, et ne pouvant rompre que d'un commun accord avec nous, nous a demandé de résilier son marché. Désireux de céder à sa demande et d'éviter le très-gros ennui d'avoir un employé travaillant par contrainte, nous avons mis en adjudication la ferme des boues avec un cahier des charges s'adaptant à notre projet de voirie ; cahier des charges qui, selon nous, devait faciliter aussi le nouvel entrepreneur ; personne ne s'est présenté. Une nouvelle adjudication, sans plus de résultat, a été publiée, de sorte que nous nous sommes trouvés dans la nécessité de poursuivre avec le fermier actuel, qui n'a pu s'y refuser. Nous ne savons à quoi attribuer cet insuccès de notre adjudication : hésitation chez les entrepreneurs, influences étrangères, circonstances du moment défavorables résultant du prix des fourrages. — Quoi qu'il en soit, nous continuerons à poursuivre la réalisation des modifications à apporter à la voirie, que nous considérons comme de toute importance pour notre ville.

*Boues, herbes, nettoyages.* — Nous avons fait cette année l'acquisition d'une balayeuse mécanique qui a paru réussir dans certaines circonstances ; l'été très-sec n'a permis de

l'employer que tout à fait en automne. Si l'application réussit, nous continuerons ce genre de nettoyage, dont l'économie est incontestable.

*Sablage, arrosage.* — L'arrosage n'a pu être fait qu'au moyen des bossettes, ce qui le rend toujours coûteux et souvent défectueux. Quant au sablage, il a été l'objet de tous nos soins. C'est une cause de dépenses considérables dans les temps de gel et de verglas. Plusieurs bossettes ont été réparées, ainsi qu'une partie des caisses à sable des rues.

*Latrines, pissoirs.* — Nous cherchons à créer partout où l'occasion s'en présente des vespasiennes et des pissoirs. Cette année, nous avons réparé le pissoir de l'allée du Four et celui de la rue des Chanoines, modifié entièrement celui du bas de Coutance, établi de nouveaux appareils à la rue des Boucheries et surtout au Bourg-de-Four, sous l'escalier du centre; l'emploi des ardoises permet de tenir ces endroits propres et sans odeurs.

*Noms de rues et petits élargissements.* — Les travaux n'ont rien présenté d'anormal sous ce chapitre.

## Dépôts et matériel.

Nous n'avons pas de travaux à signaler dans ce chapitre; l'entretien s'est fait comme d'habitude.

## Service des Eaux.

Dans ce chapitre de nos travaux et de nos dépenses plus que dans tout autre, les circonstances malheureuses qui ont signalé cette année dans les pays voisins du nôtre, ont influé d'une manière déplorable.

C'est ainsi que la nouvelle annexe, dont les travaux de maçonnerie avaient été confiés à M. Désarnod, et la turbine à MM. Callon et Girard, a été et est encore complètement arrêtée par suite de malheurs impossibles à prévoir. Il était difficile en effet de trouver un entrepreneur plus capable que M. Désarnod. Sa mort est venue au milieu du travail, non pas arrêter ce travail, mais le retarder quelque peu. Personne n'était mieux qualifié que MM. Callon et Girard pour faire une machine hydraulique. La guerre est venue empêcher la livraison de cette machine ; et, encore aujourd'hui, le service des chemins de fer qui n'a pas repris, et la révolution de Paris, nous empêchent de recevoir les pièces que nous savons être achevées, et dont nous ne pouvons prévoir l'époque du montage.

La roue hydraulique, reconstruite en 1866-67 par la maison Lullin et Cie, et garantie par elle, s'est cassée de nouveau au commencement de l'année.

Comptant voir fonctionner la turbine Callon et Girard au mois de septembre, nous avons fait à la roue Lullin et Cie des réparations provisoires coûteuses pour essayer de la faire marcher jusqu'au moment où nous serions assurés du service par la turbine ; c'est alors que la guerre est survenue, amenant au point de vue du service de l'eau



le résultat déjà indiqué. Dès lors, il fallait s'occuper de suite de la réparation ou du remplacement de la grande roue dans les meilleures conditions possibles. Comme vous le savez, les experts nous dissuadèrent de réparer la roue Lullin, dont le système même était défectueux, et nous engagèrent à faire une roue hélice, que vous avez votée le 25 novembre 1870. C'est ce travail qui s'exécute dans ce moment, et dont nous attendons l'achèvement en le hâtant par tous les moyens possibles. — Malheureusement nous avons dû abandonner, pour activer la nouvelle construction, le recours que nous aurions pu exercer contre MM. Lullin et C<sup>ie</sup>, mais il était impossible d'attendre l'achèvement de la turbine de gauche et de perdre un hiver en formalités judiciaires.

Les réparations faites à la grande roue pour que son service pût continuer pendant l'été, le service exagéré, et par suite l'entretien continu des anciennes roues Cordier, un plancher qui s'est écroulé et qu'il a fallu remplacer de suite, expliquent suffisamment les dépenses considérables faites sur ce chapitre.

Quelques-unes des caisses des fontaines ont été remplacées.

On a canalisé le haut de la rue des Belles-Filles, une partie de la rue des Chanoines, des Granges, la rue des Voirons, et une partie de la rue des Pâquis. On a créé une borne-fontaine aux Pâquis et une sur le quai du Seujet, en remplacement de la fontaine qui existait et dont le bassin a été transporté en Ile, en face de la Tour.

On a créé des bouches d'arrosage au Bourg-de-Four et à la place Neuve, au quai des Pâquis.

*Annexe de gauche.* — Les travaux de maçonnerie ont été menés rapidement à bonne fin par M. Désarnod et, après sa mort, par son hoirie. Ce travail, un des plus considérables et des plus difficiles en ce genre, a été terminé à temps ; les circonstances déjà citées ont empêché la pose des machines.

*Maison Oltramare.* — La maison acquise de M. Oltramare a été réparée entièrement. Les digues, moulins, galeries, etc., ont été enlevés ; 200 pieux ont été arrachés dans le Rhône ; la face a été réparée.

La canalisation de ceinture a été continuée ou plutôt améliorée, au moyen d'une grande artère de 0,55 partant de la nouvelle annexe et se joignant à la ceinture au bout du pont de la Coulouyrenière. De cette manière on pourra, en cas d'accidents à l'une ou à l'autre des autres conduites ou aux vieilles machines, desservir toute la ville par ce nouveau tuyau et par la turbine de gauche. — Une partie de ces tuyaux passent le long des quais Bezanson Hugues et de Bel-Air contre les maisons.

M. *Stoutzmann*, Auguste, a été nommé chef du service des eaux en remplacement de M. Schmuck, démissionnaire.

## Eclairage.

La ville est éclairée par 858 candélabres ou consoles à gaz. Toutefois, de ce chiffre, il faut déduire 79 becs allumés seulement pendant la belle saison, pour l'éclairage

supplémentaire du pont du Mont-Blanc, des promenades de l'île Rousseau et du Jardin Anglais.

Le budget prévu n'aurait pour ainsi dire pas été dépassé sans la dépense nécessitée par l'établissement du candélabre à 5 branches, placé au milieu du refuge de la place Neuve.

Malgré les difficultés d'approvisionnements pour les charbons, pendant les six derniers mois de l'année, le service de l'éclairage s'est fait d'une façon régulière. L'Administration peut reconnaître que la Compagnie du Gaz a fait tout le nécessaire pour satisfaire à ses engagements.

### Secours contre l'Incendie.

Il y a eu, pendant l'année 1870, 122 alertes qui se classent ainsi :

Feux de cheminées ordinaires . . . . .	69
Id. id. inquiétants. . . . .	10
Feux peu graves, de jour. . . . .	7
Id. id. de nuit. . . . .	22
Feux graves, de jour . . . . .	2
Id. id. de nuit . . . . .	8
Fausses alertes . . . . .	3
Alerte donnée pour la ville, mais feu à la campagne . . . . .	1
	<hr/>
	122

C'est 55 services de plus qu'en 1869.

L'augmentation porte en majeure partie sur les feux de cheminées en raison des rigueurs de la saison d'hiver.

Les sapeurs-pompiers ont fait 152 gardes de théâtre, 8 gardes particulières et 3 veilles de nuit.

La pompe à cylindres horizontaux a travaillé trois fois avec succès.

Le Conseil Administratif, désireux d'apporter à cette branche importante, les améliorations que comporte le matériel existant et les perfectionnements dus aux progrès de l'industrie mécanique, qu'il serait désirable d'adopter, a désigné pour lui présenter un rapport sur le sujet une Commission spéciale composée de MM. Pasteur, major-commandant; — Binet, Bourdillon, Dupuis et Giron, capitaines.

Cette Commission s'est adjoint MM. Webel, Samuel Jaquerod et Samuel Peter.

### Police et surveillance.

Pendant l'année 1870, la police municipale a relevé 1,155 contraventions, soit 96 de moins qu'en 1869.

Elles se classent ainsi :

- 14 dégradations des édifices et promenades.
- 122 dépôts de balayures à heures indues.
- 21 dépôts de matériaux non autorisés.
- 6 lavages auprès des fontaines.
- 59 travaux sur la voie publique non autorisés.
- 34 travaux non ou mal éclairés.
- 29 travaux négligés.

---

285 *A reporter.*

**285** *Report.*

**55** stationnements d'ânes et chevaux en ville.

**296** embarras sur la voie publique.

**199** malpropreté des cours et allées.

**31** transports d'immondices à heures indues.

**59** tapis secoués sur la voie publique.

**35** allures défendues (pont des Bergues, marchés, etc.)

**81** vases sur les fenêtres sans barrières.

**35** jets sur la voie publique.

**7** transports de viande mal couverte.

**5** linges étendus en dehors des fenêtres.

**10** bois de boulanger fendu sur la voie publique à des heures indues.

**7** voitures non éclairées.

**50** objets divers.

---

**1,155**

---

**1,028** réglées par transactions.

**72** transmises au Parquet.

**35** annulées.

**M. Pourroy**, Etienne-Philippe, a été nommé inspecteur municipal.

Le nouveau règlement de police sur les marchés a été mis en vigueur au commencement de cet exercice; ce règlement, diminuant, les jours sur semaine, le nombre des étalagistes placés sur la voie publique, devait amener une réduction dans les recettes pour les places de marché; toutefois, par suite d'une meilleure répartition des places louées,

les recettes présentent encore une notable augmentation sur celles de 1869.

Le Conseil Administratif a régularisé, par un arrêté en date du 19 août 1870, ce qui concerne l'étalage de chaises, tables, etc., devant les cafés. Cet arrêté interdit la pose de tout grillage ou treillis sur la voie publique.

### **Cygnés.**

Le nombre des cygnés entretenus par la Ville s'est considérablement accru pendant cette année. Les aménagements faits entre l'Ile Rousseau et le pont des Bergues ont facilité les couvées qui toutes ont parfaitement réussi; cet heureux résultat a permis à l'Administration d'envoyer à quelques Municipalités suisses qui en ont fait la demande, plusieurs paires de cygnés. Le budget affecté à ce service a été dépassé, les bises violentes de l'année avaient détruit en grande partie les clôtures qui étaient déjà en mauvais état; les dites clôtures ont été établies d'une manière beaucoup plus solides et ne nécessiteront pas, de quelque temps, de nouvelles dépenses.

### **École d'horlogerie.**

#### *Rapport de la Commission de l'École d'horlogerie*

(juillet 1870.)

La Commission a le plaisir de signaler la marche ascendante de l'École: le nombre des élèves s'est encore

augmenté; il était de 58 il y a une année, maintenant il est de 63, répartis comme suit :

Classe de blanc.....	31	élèves.
» finissage.....	13	»
Cadrature et remontoir ...	10	»
Echappements.....	6	»
Repassage.....	3	»

L'appel d'un second maître de blanc a produit d'heureux résultats, constatés non-seulement par la Commission, mais aussi et surtout par MM. les experts du Jury de concours. M. Reymond a réalisé les espérances que nous avons cherché à vous faire partager dans notre précédent rapport.

M. Dailedouze, péniblement atteint par une grave maladie, a été dans l'obligation de donner sa démission de premier maître de la classe de blanc; après bien des hésitations, la Commission s'est vue, à son grand regret, obligée de pourvoir à son remplacement. M. François Lecoultre, du Brassus, a été appelé, et nous avons le plaisir de voir que son enseignement répond à nos légitimes espérances.

Les soins de M. le directeur Enzmann ont amené un commencement d'amélioration dans l'ensemble des ouvrages faits à l'Ecole; nous l'engageons vivement à porter l'attention la plus soutenue aux divers perfectionnements qui peuvent se produire dans la fabrique, afin que les produits de l'Ecole soient toujours à la hauteur de ce qui se fait de mieux.

La marche générale de l'Ecole a été satisfaisante; mais, depuis un certain temps, il y a eu relâchement dans cette

partie de la discipline relative aux entrées tardives, aux sorties en dehors des heures. La Commission demande à M. le Directeur de rendre MM. les maîtres responsables de la discipline de leurs classes; ils peuvent punir les élèves par des amendes, conformément au règlement intérieur. Elle espère aussi que dorénavant les livrets seront remis régulièrement pour être signés par les parents.

Les premiers élèves formés sous la nouvelle direction vont parvenir aux classes supérieures de l'Ecole; il sera intéressant de voir quels seront les résultats qui se produiront par rapport à la diminution du temps d'apprentissage, la quantité des ouvrages faits et aussi de leurs qualités.

Le personnel enseignant est aussi bon qu'il est possible de l'obtenir. La Commission demande à M. le Directeur et à MM. les maîtres de redoubler de soins pour que notre Ecole devienne toujours plus prospère; il faut que les sacrifices considérables que la Ville s'impose produisent plus que des espérances, mais de bons et solides résultats; pour cela il faut que ces Messieurs mettent en œuvre toutes leurs forces et toute leur intelligence pour faire progresser les élèves qui leur sont confiés.

La Commission recommande aux élèves une application soutenue, la plus grande régularité, la soumission aux règles établies et une reconnaissance affectueuse aux maîtres qui sont chargés de leur enseigner à gagner leur vie par le travail.

Deux élèves seulement ont mérité le prix d'exemption : dans la classe de blanc, il a été décerné au jeune *Dufour*, et dans celle d'échappements, au jeune *Comte*.

---



Quoique les cours de l'Ecole industrielle n'aient pas été obligatoires pour les élèves de l'Ecole d'horlogerie, ils ont été suivi par 14 de ces derniers, dont 10 ont suivi les cours jusqu'à leur clôture et 4 sont sortis avant les derniers examens. Voici comment ces élèves étaient répartis dans les diverses divisions :

Cours préalable d'arithmétique.....	2
Division inférieure.....	6
» moyenne.....	3
» supérieure.....	3
Total.....	<u>14</u>

*Rapport du Jury de l'Ecole d'horlogerie (1870).*

Monsieur le Président du Conseil Administratif,

Le Jury a eu la satisfaction de constater dans les ouvrages de l'Ecole soumis à son examen une progression réelle sous tous les rapports.

Non-seulement un plus grand nombre de pièces ont passé sous nos yeux, puisqu'il s'est élevé à 45, mais il a vu en outre avec plaisir que plusieurs d'entre elles surpassent en soins et en bon travail celles des années précédentes et témoignent d'un progrès signalé dans la marche ascendante de l'Ecole sur les progrès même des quatre et cinq années dernières. Une heureuse rivalité est à remarquer entre les divers ouvrages; aussi avons-nous dû tenir

compte dans nos appréciations et de l'âge de l'élève et du temps employé aux divers travaux.

Une des classes de blanc nous a paru mériter une mention spéciale, ainsi que celle des échappements. Le maître de cette dernière a dû faire des efforts pour arriver au résultat obtenu sur les années précédentes, quoiqu'il ait été peu favorisé par les élèves trop nouveaux qui ont pu concourir cette année.

Il est d'une utilité incontestable d'avoir ajouté un second maître à la classe de blanc. Les progrès constatés parlent d'eux-mêmes en faveur de cette amélioration et démontrent l'avantage réel qu'il y a à ce qu'un maître ne soit pas surchargé d'élèves. Le fait qu'il a été décerné six prix dans une seule classe de blanc le démontre suffisamment.

La classe de cadrature et remontoir nous a, comme par le passé, beaucoup intéressés, voyant surtout que les observations faites ont été prises en considération.

Les ouvrages en mécanisme de remontoir nous assurent que les élèves ont acquis de bons principes dans cette nouvelle branche de notre industrie.

De même la classe de finissage nous a fort satisfaits sous le rapport de la bienfacture.

Tous les ouvrages présentés par la classe des échappements nous ont paru mériter une récompense. Le n° 42, par exemple, surpasse ce que nous avons vu jusqu'ici et fait autant d'honneur au maître qu'à l'élève. Le même élève a présenté d'autres ouvrages qui témoignent tous de son aptitude au travail et donnent de belles espérances, s'il persévère dans cette voie. — En général, les ouvrages

de cette classe sont bien raisonnés et bien exécutés. Les balanciers compensés de la même classe nous ont pleinement satisfaits. Il est à regretter que les échappements cylindre paraissent être mis en oubli, car dans ce travail il y aura toujours une utilité pratique pour l'élève.

Comme on le voit, la marche de cette Ecole la recommande d'elle-même au public de notre ville. La vive sollicitude et l'intelligence du directeur, la conscience que chaque maître apporte à l'accomplissement de sa tâche, ainsi que le bon esprit qui règne dans la direction, nous font un devoir de reconnaître qu'il y a progrès sur les années précédentes.

En terminant, nous dirons encore qu'il importe pour le bien général de l'Ecole de ne pas y recevoir d'élèves trop jeunes, et d'apporter une sérieuse attention à ce que les élèves soient réellement aptes à cette vocation, sans crainte de refuser ceux qui ne pourraient qu'entraver la marche de l'Ecole. Nous sommes convaincus que cela contribuera au développement progressif de cette institution, dont nous avons le plaisir chaque année davantage de constater l'utilité.

*Genève, le 23 juillet 1870.*

Signé : FIGUET, F.  
 REDARD, A.  
 LACHENAL, L.  
 ROSSIER, L.  
 SAUDAN, J.  
 FAVRE, A.  
 PAUTEX, A.

---

**PRIX DE CONCOURS DE 1870**

## Classe d'échappements.

1 <sup>er</sup> prix	Croquet, <i>Joseph.</i>
2 <sup>es</sup> id.	{ Démillac, <i>Bazile.</i>
	{ Comte, <i>Oscar.</i>
	{ Ponson, <i>Louis.</i>
Mention très-honor.	Grasset, <i>Louis.</i>
id. honorable.	Renand, <i>Antoine.</i>

## Classe de cadrature.

1 <sup>er</sup> prix	Leisenheimer, <i>Adolp.</i>
2 <sup>e</sup> id.	Valon, <i>Francis.</i>
Accessit	Firstenfeld, <i>Marc.</i>

*Mécanisme remontoir.*

1 <sup>ers</sup> prix	{ Reverchon, <i>Arthur.</i>
	{ Meylan, <i>Auguste.</i>
2 <sup>e</sup> id.	Fleury, <i>Louis.</i>
Accessit	Hornung, <i>Georges.</i>

## Classe de finissage.

1 <sup>er</sup> prix	Grasset, <i>Ami.</i>
2 <sup>es</sup> id.	{ Aberlé, <i>Auguste.</i>
	{ Hellwig, <i>Christian.</i>
Mention honorable	Poncy, <i>Ernest.</i>

## Classe de blanc.

*Cages.*Mention honorable      Thierry, *Fritz.**Ebauches.*1<sup>er</sup> prix      Matthey, *Fritz.*2<sup>es</sup> id.      { Borgel, *Jules.*  
Reymond, *Edouard,*  
Reymond, *Emile.*3<sup>e</sup> id.      Lehmann, *Louis.*Accessit      Chevigny, *Charles.*Id.      Dufour, *Emile.*Mention honorable      Roux, *Fernand.***Ecoles de l'enfance.**

L'année 1870 a été marquée, pour les Ecoles de l'enfance, par plusieurs faits intéressants et par des progrès sérieux.

Le 15 novembre s'est ouverte l'école de la Pélisserie, dont les vastes locaux, très-convenablement aménagés et munis d'un préau suffisant, peuvent contenir plus d'une centaine d'enfants; cette création comble une lacune d'autant plus regrettable que la seule école d'enfance de la rive gauche était à Saint-Antoine.

Le 24 novembre a été fermée l'école des Corps-Saints,

local insuffisant pour un quartier populeux, et qui, en raison de son exigüité et des demandes constantes des nationaux, n'a jamais pu recevoir un enfant étranger.

A la même date a été ouverte l'école nouvelle des Terreaux du Temple; à quelques détails près, et quelque opinion qu'on ait de son apparence extérieure, l'on peut dire que c'est une école modèle; rien n'a été négligé dans l'aménagement général, ni dans le mobilier; l'exposition, l'espace, l'aération et le chauffage ne laissent rien à désirer au point de vue hygiénique.

Le préau est un peu petit pour le chiffre d'élèves (120) que comporte cette école, mais nous sommes heureux d'annoncer que l'Etat a consenti à l'agrandir au moyen d'une bande de terrain à prendre sur la parcelle contiguë.

Une autre amélioration qui devra prochainement se produire est la suivante : L'école, avons-nous dit, se compose de deux classes, dont chacune reçoit une partie des enfants. Or, dans les temps froids ou pluvieux, les écoliers doivent prendre leurs récréations dans leurs locaux respectifs, ce qui offre des inconvénients au point de vue de la discipline et de la salubrité. Il sera donc urgent d'établir, à la face méridionale de l'école, une vérandah destinée aux ébats des élèves, les jours de mauvais temps; sans cela, une des salles devrait être abandonnée pour être consacrée uniquement aux récréations, ce qui est inadmissible.

Une fois ces deux améliorations obtenues, l'école des Terreaux du Temple, dont les maîtresses d'ailleurs sont très-capables, méritera réellement le titre d'école-modèle que nous lui donnions plus haut.

Elle pourra aussi servir d'école normale pour les élèves-maîtresses, dont l'assistance ne sera pas inutile quand le chiffre des élèves arrivera à 120 ou 130, et parmi lesquelles l'Administration pourra recruter des maîtresses, lorsque les écoles de l'enfance auront pris parmi nous un développement normal.

L'école des Corps-Saints n'a été que momentanément fermée; le Conseil Municipal, voyant qu'en un mois les inscriptions ont doublé, a prévu le moment où la vaste école des Terreaux serait insuffisante pour ce quartier, et où le dédoublement s'opérerait en ramenant dans l'ancien local les plus jeunes enfants.

L'école de Montbrillant conserve un chiffre d'enfants peu élevé (20 entrées en 1869 et 28 en 1870). Deux maîtresses étant affectées à un si petit nombre d'élèves, c'est l'école qui, relativement, impose les plus grands sacrifices à la Municipalité.

Nos écoles de l'enfance sont entrées, pour la plupart, dans une voie prospère. Nul doute qu'avec le degré d'instruction que comportent maintenant les élèves les plus avancés, le Canton ne contribue à l'avenir, après la révision de la loi sur l'instruction publique, pour une part beaucoup plus large à une institution qui doit se développer toujours davantage, mais dont le développement même sera un soulagement important pour l'Etat.

*Mouvement des Ecoles de l'enfance.*

L'école des Corps-Saints a reçu en 1870 59 nouvelles inscriptions, et 37 enfants en sont sortis, la plupart pour entrer aux écoles primaires.

Le 24 novembre, jour de sa fermeture, elle comptait 75 élèves; ils ont été reçus dans la nouvelle école des Terreaux du Temple.

71 nouvelles inscriptions ont porté le nombre des enfants de cette dernière à 146, dont la moyenne de présence a oscillé entre 70 à 80. Une seule fois, le nombre des enfants a été de 102.

L'école de Montbrillant comptait 41 enfants au commencement de l'année, et 52 au 31 décembre. — Dans le courant de l'année, 28 sont entrés et 17 sortis. Le chiffre des présences est quelquefois tombé à une douzaine.

L'école de Saint-Antoine a eu 62 entrées et 42 sorties, avec une présence moyenne de 80 élèves en été et 50 en hiver: dans cette dernière saison, le nombre est même descendu à 35.

L'école de la Pélisserie s'est ouverte le 15 novembre, et a atteint au 31 décembre le chiffre de 28 élèves (18 garçons, 10 filles). Une seule maîtresse suffit à ce nombre, qui, nous l'espérons, s'augmentera rapidement.

20 enfants fréquentent très-régulièrement l'école, qui offre ainsi le plus haut chiffre de présences relativement à celui des inscriptions.

M<sup>lle</sup> Ducommun a été nommée maîtresse à l'école des Terreaux du Temple.



M<sup>lle</sup> *Bogey* a été nommée sous-maîtresse de cette école.

M<sup>me</sup> *Bogey* mère a été nommée concierge du nouveau bâtiment.

M<sup>lle</sup> *Demilliac* a été nommée maîtresse à l'école de la Pelisserie.

M. *Deferne* a été nommé concierge de cette école.

### Ecoles primaires de la Ville de Genève.

Au 31 décembre 1870, les écoles primaires de la Ville formaient 46 classes distinctes, soit 6 de plus que l'année précédente. Cette augmentation du nombre des classes provient de l'obligation où s'est trouvé le Département de l'Instruction publique :

- De dédoubler trois classes à l'école du boulevard de Saint-Gervais, ainsi que la division supérieure de l'école dite des Macchabées, qui a été installée dans deux nouvelles salles situées rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Soleil-Levant.
- De créer deux classes de plus (filles et garçons) à l'école des Pâquis.

Pendant le dernier trimestre de l'année 1870, 2,996 élèves ont composé le personnel des enfants inscrits. Au 31 décembre, les noms de 2,506 élèves figuraient sur les rôles d'examens.

Ces élèves se répartissaient comme suit :

	Inscrits pendant le semestre.	Inscrits le jour de l'examen.
<b>21 classes.</b>	Garçons, <b>1,468</b>	<b>1,194</b>
<b>25 »</b>	Filles, <b>1,528</b>	<b>1,312</b>
<b>46 »</b>	Totaux : <b>2,996</b>	<b>2,506</b>

Soit, de plus que l'année

précédente : **244** **142**

Les 46 divisions précitées sont groupées de la manière suivante :

*Filles.*

		Inscrites pendant le semestre.	Inscrites le jour de l'examen.
Ecole de Rive,	6 divisions	586 élèves	535 élèves.
» du Boulevard St-Gervais,	12 »	669 »	557 »
» du Soleil-Levant et Bascions,	5 »	225 »	195 »
» des Pâquis,	4 »	248 »	227 »
	<b>25 divis.</b>	<b>1,528 élèv.</b>	<b>1,312 élèves.</b>

*Garçons.*

		Inscrits pendant le semestre.	Inscrits le jour de l'examen.
Ecole de St-Antoine,	6 divisions,	377 élèves,	352 élèves.
» du Boulevard St-Gervais,	8 »	565 »	446 »
» de Bel-Air,	5 »	224 »	176 »
» des Pâquis,	4 »	302 »	240 »
	<b>21 divis.</b>	<b>1,468 élèv.</b>	<b>1,194 élèves</b>

Les subdivisions opérées dans les classes dont le personnel était devenu trop nombreux ont nécessité la création de nouveaux postes de sous-régents et de sous-régentes.

M. *Leïa*, Louis, a été nommé concierge du bâtiment d'école de la Rampe de Saint-Antoine.

Il convient de rappeler que les écoles primaires sont complètement sous la direction de l'Etat. La Municipalité n'intervient dans leur administration que pour fournir les locaux reconnus nécessaires et pour le paiement de la moitié du traitement des régents, des sous-régents, des régentes et des sous-régentes placés à la tête de ces écoles.

Il en est de même pour l'école industrielle, qui est administrée par l'Etat. La ville de Genève fournit les locaux nécessaires et paie un tiers de la dépense de l'école.

L'école de gymnastique est également sous la direction de l'Etat. La ville de Genève paie une partie du traitement du professeur.

### **Ecole industrielle.**

A l'ouverture de l'année scolaire 1869-1870, l'Ecole industrielle a compté 158 élèves réguliers et 100 externes.

Les élèves réguliers ont été classés de la manière suivante :

Cours préalable d'arithmétique.	77
Division inférieure . . . .	57
» moyenne . . . . .	16
» supérieure . . . . .	8

Les externes ont été répartis comme suit entre les différents cours :

Arithmétique . . . . .	27
Physique . . . . .	16
Géométrie . . . . .	5
Dessin linéaire . . . . .	18
Algèbre . . . . .	6
Tenue de livres . . . . .	25
Chimie . . . . .	15
Modelage . . . . .	2
Dessin industriel . . . . .	7
Histoire naturelle . . . . .	1
Economie politique . . . . .	0
Mécanique . . . . .	1
Manipulations chimiques . . . . .	2
Géométrie descriptive . . . . .	0

Total des inscriptions : 121 pour 100 élèves.

A la fin de l'année, 100 élèves réguliers ont subi tous les examens prévus par le règlement, savoir :

Année préparatoire (arithmétique) . . . . .	49
Division inférieure . . . . .	51
» moyenne . . . . .	12
» supérieure . . . . .	8

Pour l'année scolaire 1870 1871, il a été pris des inscriptions par 168 élèves réguliers, soit :

Année préparatoire . . . . .	97
Division inférieure . . . . .	39
» moyenne . . . . .	25
» supérieure . . . . .	9

## Ecole de Gymnastique.

Il a été donné cette année, à titre d'essai, des leçons obligatoires de gymnastique aux élèves de 5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> classes classiques et industrielles, et à ceux de la 7<sup>me</sup> classe.

Le plan de ces leçons a été soumis au Département de l'Instruction publique et approuvé par lui; il comprend les exercices d'ensemble, soit exercices élémentaires, les exercices d'ordre comprenant les alignements, les formations par deux et quatre rangs, les conversions, etc., enfin les exercices gymnastiques proprement dits. Dans cet enseignement on a eu soin d'éviter les engins qui peuvent amener des accidents, tels que le reek, les barres, parallèles, etc.; on s'est borné aux exercices suivants :

- 1<sup>o</sup> Le saut ;
- 2<sup>o</sup> Grimper ;
- 3<sup>o</sup> Equilibre sur le mât horizontal ;
- 4<sup>o</sup> Echelle horizontale.

Ces leçons paraissent avoir atteint le but que s'était proposé le Département; elles ont été suivies avec plaisir par les élèves, et la discipline n'a pas laissé beaucoup à désirer.

Les leçons facultatives du Collège ont eu lieu comme par le passé.

Celles destinées aux élèves des écoles primaires, et qui ont lieu trois fois par semaine, de 6 à 7 heures le soir,

ont été suivies très-assidûment par un nombre d'élèves très-considérable.

*Tableau des élèves de l'Ecole de Gymnastique pendant l'année 1870.*

Premier semestre.

Leçons facultatives Collège.....	139
Ecoles primaires.....	150
Externes garçons.....	30
» demoiselles.....	29
Société fédérale, environ.....	120
» hommes.....	30
Total.....	<u>498</u>

Second semestre.

Collège, leçons obligatoires.....	328
» » facultatives.....	106
Ecoles primaires.....	121
Externes garçons.....	32
» demoiselles.....	26
Société fédérale.....	120
» hommes.....	30
Total.....	<u>763</u>

## Ecoles de dessin.

*Rapport du 28 juillet 1870.*

### CLASSE DES DEMOISELLES

Le Jury a décidé en principe qu'il y aurait dans chaque classe des concours indépendants les uns des autres.

Dans la classe *primaire*, un concours de tous les dessins faits à la fin de chaque trimestre d'après les modèles dessinés.

Un second concours de dessins faits de souvenir.

Dans la classe *secondaire*, deux concours semblables à ceux de la classe primaire, et en outre un troisième concours fait d'après un modèle en relief.

Dans la classe *d'après la bosse*, un seul concours.

Dans la classe primaire, le premier concours a roulé sur quatre dessins par élève, savoir : 1<sup>o</sup> un ornement de serrurerie; 2<sup>o</sup> un premier ornement grec; 3<sup>o</sup> un second ornement grec, et 4<sup>o</sup> un ornement moyen âge polychrome. Le second concours a roulé sur trois dessins, savoir : les trois premiers du premier concours faits de souvenir. Tous les dessins ont été examinés; des chiffres de 1 à 3 ont été fixés pour chaque dessin par MM. les jurés, et de la moyenne sont résultés les prix, accessits et mentions honorables indiqués ci-après.

Dans la classe secondaire, le premier concours a roulé sur quatre dessins par élève, savoir : 1<sup>o</sup> un griffon héraldique; 2<sup>o</sup> une urne; 3<sup>o</sup> un coffret pompéien; 4<sup>o</sup> une grande

tête. Le second concours a roulé sur les mêmes quatre dessins exécutés de souvenir. Le troisième concours ne se compose que d'un seul dessin d'après une coupe en terre cuite.

Dans la classe d'après la bosse, il n'y a eu que quatre élèves qui ont concouru; mais les résultats du concours ont paru si remarquables à MM. les jurés qu'ils réclament des prix pour les quatre élèves. En outre, trois dessins d'après la bosse, non achevés et non signés, ont passé sous leurs yeux, et ils regrettent que l'inachèvement et la non-signature de ces dessins leur empêchent d'attribuer les récompenses qu'ils méritent par le talent qu'ils dénotent chez les élèves qui les ont dessinés.

En résumé, le Jury se plaît à rendre un juste hommage à l'enseignement de M. Gillet et témoigne son entière satisfaction pour les résultats du concours.

#### CLASSE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

Dans l'*Ecole d'Ornement et d'Architecture*, l'année scolaire que nous venons de terminer a été marquée d'une façon spéciale par l'introduction dans la division inférieure de l'Enseignement collectif et oral, avec démonstrations sur la planche noire.

Voici quelques chiffres concernant le mouvement d'entrée et sorties de l'école, ainsi que les professions futures des élèves ayant suivi l'école pendant l'année.

Il y a eu 52 anciens élèves et 56 nouveaux, total 68, dont 45 inscrits sur la dernière liste d'appel, sur lesquels 14 études



supérieures, dessin d'après le plâtre, fleurs vivantes, architecture et perspective, et 31, dessin collectif, dont 15 anciens ou entrés quelques semaines avant la fin de l'année scolaire précédente, et 16 nouveaux.

Les professions des élèves se répartissent comme suit : 16 bijoutiers, 11 graveurs, 6 peintres sur émail, 4 entrepreneurs, 3 serruriers, 3 menuisiers, 2 architectes, 2 peintres, 2 peintres en décors, 1 peintre en équipages, 2 marbriers, 2 mécaniciens, 1 charpentier, 1 joaillier, 1 géomètre, 1 dessinateur lithographe, 1 doreur, 1 opticien, 1 imprimeur lithographe, 1 sculpteur, 1 maréchal-carrossier, et 5 étudiants ou jeunes gens sans profession.

Le Jury s'est montré très satisfait de la tenue générale des classes de M. Dériaz. Il y a de nombreux travaux faits dans cette année scolaire, mais on peut regretter qu'il n'y ait pas pour la section d'architecture une classe supplémentaire qui comprendrait (comme complément) des études de compositions faites sur des programmes donnés par le professeur, que les élèves seraient tenus de composer et d'étudier en un temps déterminé, et qui les prépareraient aux écoles supérieures étrangères.

#### CLASSE DE LA FIGURE.

Dans l'*Ecole de la Figure* l'année se clot avec 55 élèves, chiffre à peu près moyen dans sa durée.

48 sont admis à concourir.

Les exclus l'ont été pour insuffisance motivée, soit par leur entrée tardive dans l'Ecole, soit par leur position et leur âge.

Les professions qu'ils suivent les répartissent ainsi :

**27** peintres

dont **5** purement artistes.

**21** peintres en émail.

**2** » décorateurs.

**19** graveurs.

**2** lithographes.

**1** sculpteur.

**2** architectes.

**4** sans vocation.

L'Ecole de la Figure a reçu cette fin d'année scolaire une amélioration notable dans son matériel : des pupitres incommodes pour le dessin, nuisibles à la santé, à la direction de l'enseignement, à la discipline, ont été remplacés par des chevalets satisfaisant à ces différentes conditions. Ils ont rendu possible la partie de l'enseignement supérieur, pour laquelle l'achat de pièces anatomiques, fait dernièrement, sera d'un grand secours.

---

Le Jury pour la division de la figure s'est réuni au complet le 9 juillet, à 2 heures, dans la salle de l'Ecole.

N'ayant reçu du Conseil Administratif aucune instruction particulière sur le nombre et la nature des prix à décerner, il s'est réglé à ce sujet sur ce qui s'était fait l'année dernière, en classant les récompenses qu'il jugeait devoir être accordées aux meilleurs dessins de chaque concours, en premiers et seconds prix, accessits et mentions. Et comme à ses yeux, les travaux qu'il a eu à examiner

accusent le progrès soutenu de cette division de l'Ecole, il n'a pas cru pouvoir diminuer le nombre de ces diverses récompenses.

Suivant le règlement de l'école, il a accordé à quelques élèves des prix de mémoire, en prenant en considération d'une part le nombre, et de l'autre la réussite des dessins de cette catégorie, livrés par un seul et même élève. Cette partie de sa tâche s'est trouvée de beaucoup la plus longue et la plus compliquée, et a nécessité une seconde séance du Jury le lundi 11 juillet, de 9 heures à 12 heures.

Tout en s'acquittant de ce travail avec l'attention la plus scrupuleuse, les éléments d'appréciation étaient de nature si diverse et les dessins si nombreux et si intéressants pour la plupart, que le Jury croit devoir attirer l'attention de la Direction de l'Ecole sur la convenance qu'il y aurait à faire pendant l'année scolaire, à différentes reprises, le travail qu'il a dû faire en une seule fois. Les bonnes notes données à ceux des élèves, dont les travaux auraient été remarqués, additionnées au bout de l'année, permettraient au Jury d'arriver avec plus de sûreté à la répartition équitable des récompenses que mérite certainement ce genre d'exercice.

Mais il est encore un autre genre de dessin auquel le règlement et l'usage ne permettaient pas d'accorder de récompenses, et qui paraîtrait cependant, au Jury, mériter d'être encouragé d'une façon toute particulière. Il s'agit de la reconstruction d'un sujet donné, avec changement du point de vue, telle que deux dessins des N<sup>os</sup> 1 et 2 de la 1<sup>re</sup> catégorie, en donnant des exemples. Le Jury a

particulièrement regretté de ne pouvoir accorder une distinction plus élevée au remarquable dessin du N<sup>o</sup> 1.

A ses yeux, ce genre d'effort mériterait d'être encouragé par un prix spécial et supérieur aux autres, car un exercice de cette nature, étant le degré intermédiaire entre la copie et la composition proprement dite, dénote chez l'élève une véritable intelligence de la forme de son sujet et signale un pas important, réalisé par le professeur, dans le sens de l'enseignement raisonné du dessin.

#### CLASSE DE MODELAGE.

L'Ecole de modelage a compté cette année en moyenne 19 élèves, dont 13 nouveaux.

La discipline s'est maintenue comme à l'ordinaire d'une manière satisfaisante. Les absences ont été peu nombreuses et généralement bien motivées ; aussi, quant aux points ci-dessus, nous n'avons en somme aucun reproche à formuler. Il n'en est pas de même pour les progrès qui n'ont pas répondu à l'attente du professeur.

Cela tient à ce que les élèves ne font presque que passer dans l'école et abordent le modelage sans être suffisamment préparés par l'étude du dessin.

En effet le temps que l'on consacre aux études est si restreint qu'au lieu de rester dans l'école de dessin le temps nécessaire pour acquérir une certaine force et venir ensuite modeler, on partage ce temps entre l'une et l'autre école en restant inférieur dans chacune. Evidemment la faute appartient aux parents et aux chefs

d'atelier qui combinent les apprentissages, afin d'obtenir pour les apprentis un gain précoce, et sacrifient à ce résultat le temps qui devrait être consacré à l'étude : triste résultat qui ne peut former que des ouvriers médiocres ne connaissant qu'une seule partie et incapables ensuite, lorsque le genre et la forme changent, de s'y appliquer avec succès.

Les graveurs, pour lesquels l'Ecole de modelage fut autrefois créée et qui, à eux seuls, formaient la presque totalité des écoles, en composent maintenant à peine le quart. La gravure, au point de vue de l'art, est une branche de la fabrique qui a dégénéré d'une manière étonnante, et cela parce que l'on n'a pas maintenu la nécessité de fortes études artistiques chez les apprentis.

Ajoutons à cela la division du travail poussée à l'excès qui a fini par produire des ouvriers qui, depuis le commencement de l'apprentissage, n'ont fait et ne feront jamais que la même chose.

Tout cela prouve que les élèves, n'employant à l'étude du dessin que le tiers du temps qu'on y consacrait jadis, ne peuvent plus, comme autrefois, montrer dans les concours des ouvrages remarquables, tels qu'ils se présentaient fréquemment alors.

---

Le Jury, après avoir décerné les prix en toute conscience, déclare que l'ensemble des concours est satisfaisant ; et que, particulièrement, la 2<sup>e</sup> catégorie de l'ornement, soit 1<sup>re</sup> année, est supérieure proportionnellement à la 2<sup>e</sup> année.

Le Jury demande que le Conseil Administratif fasse ce

qui est nécessaire pour que les améliorations qui ont été introduites dans les autres classes, le soient aussi dans la classe de modelage.

Que l'enseignement collectif y soit appliqué autant que cela est possible, ou qu'il y ait des concours très-souvent, au moins cinq ou six par année. Que les élèves soient exercés à modeler d'après des dessins, comme ils sont appelés à le faire dans la pratique de la vie industrielle, et qu'ils en fassent aussi d'après la plante en nature.

Le Jury regrette qu'il n'y ait pas en cette année de modelage d'après le dessin, comme cela s'est fait en 1869.

#### ACADÉMIE D'APRÈS NATURE.

Le cours d'académie de dessin d'après nature a commencé le 15 novembre 1869 et s'est terminé le 25 février 1870.

Il s'est composé de 70 leçons.

23 personnes se sont inscrites pour le suivre, et ce chiffre se répartit comme suit :

##### *Nationalités.*

12 Genevois,  
9 Suisses d'autres cantons,  
2 étrangers.

---

23

##### *Vocations.*

16 peintres,  
4 graveurs,  
2 sculpteurs,  
1 lithographe.

---

23

Le professeur n'a que de bons témoignages à donner sur l'excellente tenue et l'application des personnes qui ont suivi cette étude.

Sur la proposition de la Commission des écoles de dessin, il a été ouvert deux classes élémentaires de dessin.

MM. Junod, Henri, et Baud-Bovy, ont été chargés de l'enseignement dans ces nouvelles classes.

### **Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.**

*Rapport du 28 juillet 1870.*

Au commencement de 1869, le Conseil Administratif, désireux de relever chez nous l'enseignement du dessin, nomma une commission qui eut pour mandat de rechercher les moyens les plus efficaces d'améliorer et d'agrandir cette étude dans les écoles municipales de la ville de Genève.

Cette commission, après six mois de travaux, conclut, d'une part, à l'établissement d'un degré primaire et préparatoire d'enseignement pour les classes du Musée, et d'autre part, à la création, à titre d'essai, d'une école pratique destinée à l'industrie.

Cette dernière doit seule nous occuper ici.

On décida que l'essai de cette école spéciale aurait lieu pendant deux années consécutives, et il fut rendu possible par le concours pécuniaire de l'Etat, de quelques sociétés et d'un grand nombre de particuliers, joint aux allocations municipales.

En outre, le Conseil d'Etat prêta obligeamment le local actuel à la Municipalité qui ne pouvait disposer d'aucun emplacement convenable. Aujourd'hui nous sommes heureux de vous annoncer qu'on va incessamment mettre la main à de nouvelles constructions où toutes les écoles de dessin auront des salles spacieuses qui, en particulier, nous l'espérons, ne laisseront rien à désirer pour l'aménagement et la disposition de l'Ecole qui nous occupe en ce moment.

Les détails multiples de la première installation ayant retardé l'ouverture des classes, l'année scolaire qui finit aujourd'hui n'a eu en réalité que trois trimestres. Mais le Conseil Administratif, sur le préavis de la commission, a décidé de fixer la rentrée de l'Ecole au commencement de septembre, pensant qu'il y avait convenance à rouvrir en même temps toutes les classes de dessin, celles de l'Ecole spéciale, comme celles du Musée Rath. C'est la seule manière de faciliter sans pertes de temps et sans lacunes, le passage des élèves d'une école dans l'autre.

Le premier trimestre a eu pour champ d'études l'estampe, la plante et le style égyptien; ce début a prouvé ce que l'on était en droit d'attendre de l'institution nouvelle, et l'opinion publique a favorablement accueilli ce genre d'enseignement.

Le deuxième trimestre a abordé la bosse, la plante et le style grec; pour ce dernier, de nombreuses acquisitions ont dû être faites, et la générosité des citoyens est venue en aide au Conseil Administratif par des dons en modèles et en argent. Ce fut heureux, car dans une institution semblable, plus que dans beaucoup d'autres, les commence-



ments présentent bien plus de difficultés qu'une marche solidement établie.

Le troisième trimestre, se trouvant en été, a pu puiser dans la nature ses plus brillants modèles, c'est-à-dire les végétaux, et en particulier les fleurs ; puis le style romain a été pratiqué avec plus de sûreté et plus de main, grâce à la plus grande habitude des élèves, et à l'habileté qu'ils avaient acquise dans le maniement du croquis et surtout du pinceau.

En somme, la marche progressive constatée par le Jury dans ces trois trimestres nous permet d'espérer beaucoup et d'enregistrer aujourd'hui avec satisfaction une nouvelle Ecole pratique, destinée spécialement à l'industrie, et qui, elle aussi, dans sa sphère, contribuera à la prospérité du pays.

Après avoir confirmé l'opinion de la commission de l'Ecole et de son directeur, il nous reste à remercier ces honorables citoyens qui se dévouent à une si noble tâche, et qui l'accompliront avec succès, si les élèves, les parents et les patrons y apportent aussi de la bonne volonté.

Les résultats obtenus nous montrent l'immense champ à parcourir dans le beau domaine artistique.

Que chacun se pénètre de son devoir et se dise qu'en bénéficiant de l'enseignement pour son propre compte, il pourra plus tard être utile à ses concitoyens et contribuer en une certaine mesure à élever le niveau moral et intellectuel dans notre heureuse patrie.

---

*Rapport de la Commission de l'Ecole spéciale d'art  
appliqué à l'industrie.*

Messieurs,

En nous réunissant aujourd'hui dans le but d'entendre un compte-rendu de nos travaux de l'année, de décerner des récompenses aux élèves qui se sont distingués dans ces trois trimestres ; en un mot de fêter les travaux et bienfaits de la paix, ne devons-nous pas, en face des graves événements qui se passent chez nos voisins, ne devons-nous pas reconnaître que nous sommes encore les enfants d'une terre privilégiée et que ne pas mettre à profit tous ces biens serait de notre part une profonde ingratitude.

Lors des séances qui suivirent l'installation de l'Athénée, M. Heyer, alors président de la classe de l'industrie, passait en revue et faisait l'historique des médaillons qui ornent la grand salle. Notre éminent archiviste, dont la compétence en pareille matière ne saurait faire aucun doute, ajoutait que Genève avait fourni dans toutes les branches scientifiques ou artistiques de véritables célébrités, sauf pour la musique qui ne figurait que pour un seul nom. M. Heyer aurait pu y joindre une seconde lacune, celle de l'art décoratif. Oui, l'art décoratif faisait défaut, non pas qu'il manqua de bons graveurs ou dessinateurs, mais en somme le nombre de ces artistes, dont le nom se fût alors répandu à l'étranger était bien restreint, sinon

nul. Cette lacune était du reste naturelle, car, après tout, l'industrie, la grande industrie d'exportation, n'existait pas.

Aujourd'hui, à l'époque où nous vivons, dans cette seconde moitié d'un siècle où les artistes seront appelés à illustrer ou décorer les productions nées de cet immense effort d'imagination qui a caractérisé la première moitié, aujourd'hui rester en retard dans cette voie serait le signal de la déchéance, de la ruine de notre industrie.

Trop confiants dans notre réputation à l'étranger, nous avons pu croire un instant que notre étoile ne pâlerait jamais et que, bon gré, mal gré, on serait obligé de passer par nos mains. N'avait-on pas des écoles de dessin défiant toute critique, des décorateurs soutenant toujours le nom de Genève ? Tout cela pouvait être très-vrai, mais ce qui ne l'était pas moins, c'est que nos concurrents travaillaient dans le même sens et, s'appuyant sur nous, cherchaient à nous devancer. Telle est, Messieurs et chers collègues, l'origine des créations dont le rapport qui vient de vous être présenté par l'honorable délégué du Conseil Administratif fait mention. Aujourd'hui donc, plus de doutes possibles : le monopole, ce puissant narcotique des facultés intellectuelles et de l'énergie morale, le monopole nous quitte chaque jour ; les moyens de communications, en se perfectionnant, le poursuivent sans relâche et lorsque le retrait des droits protecteurs, ce couronnement de l'édifice économique, sera un fait accompli, le monopole aura cessé de vivre, chacun alors se trouvera ne devoir son gain et sa position, qu'à la somme et valeur réelle d'ouvrage produit.

C'est en face de cette éventualité, toujours plus prochaine, que nous devons lutter, c'est aussi à l'exemple fourni par nos concurrents, et aux leçons bien dures qui nous ont été données par les grandes expositions universelles, c'est à cet ensemble que nous devons d'exister sous la forme d'une école spéciale d'art appliqué à l'industrie et que cette création a été reconnue d'un intérêt général et bien entendu.

Chacun le sait, et je ne le rappelle ici que pour mémoire, c'est à notre collègue et ami, M. Francis Chomel, qu'en revient tout le mérite. Envoyé par la Société des Arts, comme délégué à l'exposition universelle de 1867, il en rapporta des idées qui ont été développées dans un rapport très-détaillé et où ce qui précède ressortait en pleine lumière. Savoir les immenses progrès de nos concurrents et notre état de stagnation. Des paroles à l'action il n'y eut qu'un pas, la réorganisation des écoles de dessin fut décidée par nos autorités municipales. Une Commission fut nommée pour la création d'une Ecole d'un degré supérieur, dans laquelle se professerait avec l'étude des styles, le dessin de la plante naturelle, de l'estampe ou du plâtre, et enfin la *composition industrielle*, but auquel il ne faudrait songer sans avoir passé par les phases précédentes.

Si la Commission a pu arriver promptement à une résultat non contesté, nous devons le dire tout d'abord, c'est qu'à côté de l'apôtre de notre nouvelle institution il s'est trouvé un homme qui, par sa réputation et un talent éprouvés, joints à une grande modestie, a guidé les premiers pas toujours craintifs et chancelants d'une commis-

sion créatrice. Cet homme, nous avons le bonheur de le posséder aujourd'hui à la tête de l'Ecole, donc à tout seigneur tout honneur, j'ai nommé Monsieur le professeur Benoît. Que cet honorable et savant artiste industriel veuille bien agréer ici l'expression de notre sincère gratitude pour tous les services connus et inconnus qu'il ne cesse de rendre à l'Ecole et qu'il nous permette de répéter en public ce qui est dans le cœur de chacun de nous, c'est qu'en acceptant les fonctions de directeur et professeur qu'il n'avait du reste jamais sollicitées, il a assuré dès le début toutes les garanties d'un succès certain. Par la grande confiance qu'il a inspirée, il a puissamment influé soit sur les élèves, soit sur cette partie du public dont le concours matériel et moral nous est d'un si puissant secours. Qu'il nous soit donné de le posséder longtemps encore à notre tête et alors, marchant d'un pas ferme, nous ne craignons pas d'affirmer que les résultats seront ce que Genève doit attendre des sacrifices qu'il se sera imposés.

Cependant, Messieurs, tous ces efforts et ces sacrifices seraient restés stériles si, contrairement à ce qui s'est passé il y a douze ans, nous n'avions obtenu de nos autorités cantonales et municipales le plus sérieux appui. En premier lieu, du Conseil d'Etat une somme d'argent ainsi que la disposition d'un grand et beau local; et secondement, du Conseil Municipal une somme importante inscrite au budget. En dehors de ces marques de bienveillance le Conseil Administratif a mis à notre disposition un grand nombre de modèles soit en plâtre, soit estampes, nous facilitant ainsi la prompte ouverture de l'Ecole. Nous

devons bien nous garder d'émettre ici ce qui constitue, à nos yeux, un bien précieux, savoir l'harmonie complète qui règne entre la Commission et le Conseil Administratif, et les rapports extrêmement faciles et agréables qui n'ont cessé d'exister. Que nos édiles acceptent donc les remerciements bien sincères et bien mérités que nous leur adressons et qu'ils veuillent bien continuer à nous seconder dans la tâche qui nous incombe.

La population genevoise, de son côté, n'est pas non plus restée en retard. Notre appel de souscription nationale a été entendu, et sociétés et particuliers, chacun dans la mesure de ses forces est venu nous apporter sa coopération aussi précieuse pour nous que l'appui moral qu'elle décele. A tous ces champions de notre industrie, notre plus sincère gratitude !

Mais aussi, Messieurs, tous ces encouragements sont pour nous autant d'exigences tacites. C'est aux fruits que l'on connaît l'arbre, et c'est aux résultats acquis que nous serons jugés. Si nous ne devons produire que de simples dessinateurs, quel que soit le degré de talent auquel ces hommes seraient arrivés, le but sera loin d'être atteint. Ce qu'il nous faut, c'est la composition industrielle, l'effort d'imagination et de conception, l'image du génie de chacun reproduit sur le papier. Sans doute, tous ne sont pas également doués, pour certains élèves même c'est un grand labeur, mais que le travail assidu ne laisse jamais sans récompense. Le travail de composition engage à l'observation, à la comparaison, à l'étude sérieuse ; l'élève peu instruit sent que son œuvre pêche par la base, si elle n'est

appuyée de travaux solides. A ce sujet, le cours sur différents styles, donné par M. le professeur Magnin, a été très-apprécié et son utilité vivement reconnue.

De même qu'un critique, soit en littérature, soit en beaux-arts doit être versé dans les sciences qui semblent le moins se rattacher à ces sujets, de même aussi le compositeur ne doit jamais être embarrassé en ce qui concerne la partie classique de son art. Or, comme on ne saurait exiger que des ouvriers soient des érudits, la Commission, préoccupée de ce détail, a voué la plus sérieuse attention à la création d'une Bibliothèque et d'un Musée industriels. Des renseignements très-précis nous sont parvenus de personnes autorisées, et nous espérons qu'avec le concours de généreux donateurs nous arriverons à former ce que nous regardons comme l'accompagnement indispensable de notre institution.

Dans la campagne qui vient de se terminer, nous avons constaté des aptitudes bien différentes. Quelques élèves bien doués nous ont pleinement satisfaits, d'autres, *quoiqu'étant dans les mêmes conditions de talent*, nous ont moins contentés. Nous ne saurions trop insister pour que les élèves auxquels nous faisons allusion, écoutant davantage la voix du professeur et se fiant moins à leurs propres forces, imitent les bons exemples que quelques-uns de leurs collègues peuvent leur offrir, et qu'à la première occasion nous ayons le plaisir de constater de grands progrès chez eux.

Un avenir, un magnifique avenir leur est réservé, avec l'extension générale des industries de tous genres, la posi-

tion de dessinateur est devenue extrêmement recherchée. On comprend, du reste, qu'avec la production par moyens mécaniques combien il importe que les poinçons ou dispositions soient faits convenablement. Dans l'atelier, toute question de salaire mise de côté, c'est le poste privilégié, l'employé auquel les conditions ordinaires du travail sont le moins exigées : le dessinateur a le beau côté de la fabrication, sans avoir les soucis du négociant.

Toutes ces considérations ne doivent-elles pas, Messieurs et chers amis, vous engager à avancer énergiquement dans la voie qui vous est tracée. A ceux qui ont suivi avec succès les leçons, nous leur disons : Continuez et avancez hardiment ; aux autres : Ne négligez aucun effort pour rivaliser avec vos collègues ; à ceux enfin qui se sont tenus en dehors de nos travaux, nous leur dirons : Venez à nous et ne dédaignez pas ainsi les immenses ressources mises à votre disposition. Aux patrons, nous les convierons à nous envoyer leurs apprentis et cela dans leur intérêt particulier aussi bien que dans l'intérêt général. Notre œuvre est, avec son utilité incontestable, éminemment moralisatrice. Combien de jeunes gens, ne pouvant, après leur journée de travail, disposer du strict nécessaire pour se livrer à ce genre d'occupation, se trouvent-ils attirés vers d'autres plaisirs moins élevés.

Tous enfin soyons persuadés que notre œuvre est l'œuvre de l'avenir, la Commission, quant à elle, ne s'arrêtera jamais dans la voie qu'elle s'est tracée, heureuse serait-elle si, en apprenant le succès d'un compatriote soit à Genève soit à l'étranger, elle pouvait dire : Celui-là



aussi est sorti de l'Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

## PRIX DE CONCOURS DE 1870

### ÉCOLE DES DEMOISELLES

#### 1<sup>o</sup> Classe primaire.

##### A. Concours d'après le modèle.

1 <sup>er</sup> prix	Schellino, <i>Louise</i> .
2 <sup>me</sup> id.	Coste, <i>Sara</i> .
Accessit	Gos, <i>Emma</i> .
1 <sup>re</sup> mention honorable	Magnin, <i>Adèle</i> .
2 <sup>me</sup> id. id.	Senglet, <i>Louisa</i> .

##### B. Concours de souvenir.

1 <sup>er</sup> prix	Schellino, <i>Louise</i> .
Accessit	Coste, <i>Sara</i> .
1 <sup>re</sup> mention honorable	Magnin, <i>Adèle</i> .
2 <sup>me</sup> id. id.	Rochat, <i>Marie</i> .

#### 2<sup>o</sup> Classe secondaire.

##### A. Concours d'après le modèle.

1 <sup>er</sup> prix	Reymond, <i>Eugénie</i> .
----------------------	---------------------------

2 <sup>es</sup> id. égaux	{	Thury, <i>Mathilde.</i>
	{	Descombes, <i>Julia.</i>
Accessit		Gillet, <i>Denise.</i>
1 <sup>re</sup> mention honorable		Enay, <i>Jeanne.</i>
2 <sup>me</sup> id. id.		Blanche, <i>Marguerite.</i>
3 <sup>mes</sup> id. id. égales	{	Bosson, <i>Marie.</i>
	{	Guédin, <i>Christine.</i>
4 <sup>me</sup> id. id.		Roch, <i>Clarisse.</i>

#### B. Concours de souvenir.

1 <sup>er</sup> prix		Reymond, <i>Eugénie.</i>
2 <sup>me</sup> prix	{	Lévy, <i>Clémence.</i>
	{	Descombes, <i>Julia.</i>
1 <sup>re</sup> mention honorable		Gillet, <i>Denise.</i>
2 <sup>me</sup> id. id.		Guédin, <i>Christine.</i>

#### C. Concours d'après le modèle en relief.

1 <sup>er</sup> prix		Gillet, <i>Denise.</i>
2 <sup>me</sup> id.		Thury, <i>Mathilde.</i>
Accessits égaux	{	Ducret, <i>J.</i>
	{	Rabus, <i>J.</i>

#### 3<sup>e</sup> Classe d'après la bosse.

1 <sup>ers</sup> prix égaux	{	Migy, <i>Lucie.</i>
	{	Duret, <i>Caroline.</i>
2 <sup>es</sup> id. id.		Mercier, <i>Pauline.</i>
		Chappuis, <i>Louisa.</i>

## ÉCOLE DE MODELAGE

### FIGURE.

1<sup>re</sup> Catégorie. *Académie, figure de prêtresse.*

1 <sup>er</sup> prix	Joseph, <i>Louis.</i>
2 <sup>me</sup> id.	Zullig, <i>Louis.</i>
Conférence	Dessaules dit Duneuf.

2<sup>me</sup> Catégorie. *Profil demi-ronde bosse.*

1 <sup>er</sup> prix	Golay, <i>David-Henri.</i>
Conférence	Cuinche, <i>Maurice-G.</i>

### ORNEMENT.

1<sup>re</sup> Catégorie.

2 <sup>e</sup> prix	Reymond, <i>Jean-Louis.</i>
Accessit	Henneberg, <i>Ch.-Gust.</i>
Conférence	Berthet, <i>John-Élisée.</i>

2<sup>e</sup> Catégorie.

1 <sup>er</sup> prix	Dides, <i>Jules-Etienne.</i>
2 <sup>e</sup> id.	Thorel, <i>Alex.-Eugène.</i>
Accessit	Martin, <i>James,</i>
Conférence	Dupuis, <i>Louis-Phil.</i>

## ÉCOLE DE LA FIGURE

1<sup>re</sup> Catégorie.

1 <sup>er</sup> prix	Lossier, <i>Edouard</i> .
2 <sup>e</sup> id.	...
Accessits égaux	{ Le Grand Roy, <i>Henry</i> . { Richard, <i>Adém.-Fréd.</i>

2<sup>e</sup> Catégorie.

1 <sup>er</sup> prix	Rissot, <i>John</i> .
2 <sup>es</sup> id. égaux	{ Millenet, <i>Louis</i> . { Guérin, <i>Eugène</i> .
Accessits égaux	{ Perrin. { Henneberg, <i>Charles</i> .

3<sup>e</sup> Catégorie.

1 <sup>er</sup> prix	Rosset, <i>Jules-César</i> .
2 <sup>es</sup> id. égaux	{ David, <i>Léon.-Honoré</i> . { Lapierre, <i>Alphonse</i> .
1 <sup>er</sup> accessit	Hantz, <i>Georges</i> .
2 <sup>e</sup> id.	Turretini, <i>Ch.-Emile</i> .
3 <sup>e</sup> id.	Bohn, <i>Marc-John</i> .
4 <sup>e</sup> id.	Bury, <i>J</i> .

4<sup>e</sup> Catégorie.

1 <sup>ers</sup> prix égaux	{ Dalphin, <i>Ernest</i> . { Royer, <i>Anthelme</i> .
2 <sup>e</sup> id.	Joseph, <i>Louis</i> .

Accessits égaux	{ Ihly, <i>Daniel</i> .
	{ Petitpierre, <i>Sigism.</i>
1 <sup>re</sup> mention honor.	Albert, <i>Georges</i> .
2 <sup>e</sup> id. id.	Meyer, <i>Félix</i> .

5<sup>e</sup> Catégorie.

1 <sup>er</sup> prix	Quinche, <i>Maurice</i> .
	{ Deluc, <i>J</i> .
2 <sup>es</sup> id. égaux	{ Tierque, <i>Marc</i> ,
	{ Merminod, <i>J</i> .
Accessit.	Martin, <i>John-Henry</i> .
1 <sup>re</sup> mention honor.	Jouard, <i>Henri</i> .
2 <sup>e</sup> id. id.	Pfister, <i>Albert</i> ,
3 <sup>e</sup> id. id.	Gros, <i>Emile</i> .
4 <sup>e</sup> id. id.	Dériaz, <i>G</i> .
5 <sup>e</sup> id. id.	Ziegler, <i>Christophe</i> .
6 <sup>e</sup> id. id.	Baumann, <i>Marc</i> .

## PRIX DE MÉMOIRE.

A. Pour dessin fait d'après les modèles des  
Concours.1<sup>re</sup> Catégorie.

1 <sup>er</sup> prix	Lossier, <i>Edouard</i> .
----------------------	---------------------------

2<sup>e</sup> Catégorie.

Mention	Guérin, <i>Eugène</i> .
---------	-------------------------

3<sup>e</sup> Catégorie.Mention Rosset, *Jules*.4<sup>e</sup> Catégorie.Mention Royer, *Anthelme*.

## B. Pour dessins exécutés dans le courant de l'année scolaire.

1 <sup>er</sup> prix	Hantz, <i>George</i> .	
2 <sup>es</sup> id. égaux	{ Dériaz, <i>Joseph</i> . Joseph, <i>Louis</i> . Royer, <i>Anthelme</i> .	
		{ Baumann, <i>Marc</i> . Duneuf, <i>H</i> .
		Accessits id.
1 <sup>re</sup> mention honor.	Henneberg, <i>Charles</i> .	
2 <sup>e</sup> id. id.	Perrier, <i>Ulysse</i> .	
3 <sup>e</sup> id. id.	Perrin.	
4 <sup>e</sup> id. id.	David, <i>Léon-Honoré</i> .	
5 <sup>e</sup> id. id.	Ziegler, <i>Christophe</i> .	
6 <sup>e</sup> id. id.	Lossier, <i>Edouard</i> .	

## ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT

### ÉCOLE PRÉPARATOIRE, ENSEIGNEMENT COLLECTIF.

1 <sup>er</sup> prix	Cusin, <i>Pierre-Alexis</i> .
2 <sup>e</sup> id.	Raith, <i>Louis-Martin</i> .

3 <sup>es</sup> id. égaux	{ Paweck, <i>Ernest-Ch.</i> Paschond, <i>Charles-J.</i> Borcard, <i>Prudent.</i>
1 <sup>res</sup> mentions hon.	{ Portalès, <i>Jean-Henri.</i> Gardet, <i>Charles-Jean.</i> Barral, <i>Franç.-Albert.</i>
2 <sup>e</sup> id. id.	Dunant, <i>Charles-Jules.</i>
3 <sup>e</sup> id. id.	Fleutet, <i>Const.-Henri.</i>

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

*Dessin d'ornement d'après le plâtre.*

1 <sup>er</sup> prix	Rosset, <i>Jules-César.</i>
Mention honor.	Côte, <i>Jacques-André.</i>

*Architecture.*1<sup>re</sup> année.

1 <sup>er</sup> prix	Dériaz, <i>Marc-Louis.</i>
2 <sup>e</sup> id.	Michaud, <i>Georges.</i>
Mention honorable	Berthet, <i>Guillaume.</i>

2<sup>e</sup> année.

1 <sup>er</sup> prix	Albert, <i>Paul-Camille.</i>
2 <sup>e</sup> id	Berthet, <i>John-Elisée.</i>
1 <sup>re</sup> mention honorable.	Lossier, <i>Edouard.</i>
2 <sup>e</sup> id. id.	Turretini, <i>Ch.-Emile.</i>

3<sup>e</sup> année.

Mention honorable	Bodmer, <i>Barthélemy.</i>
-------------------	----------------------------

---

### Musée académique.

Le service du Musée, rendu de plus en plus difficile par l'encombrement toujours croissant des collections, a néanmoins suivi cette année sa marche habituelle. Nous ne saurions à ce propos trop insister pour que des locaux (les laboratoires de zoologie, par exemple, des nouveaux bâtiments d'enseignement supérieur) soient au plus tôt aménagés, de manière à pouvoir soit y déposer provisoirement des collections, notamment celle des Alpes, etc., dont l'entassement ne peut qu'être nuisible, soit pour y exécuter des préparations ou des travaux rendus impossibles par le manque absolu de place. Cette mesure permettrait encore de faire le nettoyage, le classement et l'arrangement d'une foule d'objets, de manière à n'avoir plus qu'à les mettre à leur place respective lors du transfert général des collections du Musée.

Des travaux importants ont été faits au laboratoire d'anatomie, tels que l'empaillage des poissons donnés au Musée et rapportés, soit d'Alger par M. Demole-Ador, soit du lac Balaton par M. H. de Saussure, le montage d'un phoque, d'un python de grande taille et celui d'un poisson remarquable de l'Australie, le *Cestracion Philippii*. Enfin il a été fait trois squelettes de mammifères et préparé douze têtes osseuses de mammifères ou d'oiseaux.

A la collection d'entomologie, une partie des coléoptères de la famille des Longicornes a été déterminée et arrangée dans dix-huit grands cadres par M. Edouard Pictet-Mallet.



Nous mentionnerons en particulier le concours qu'ont bien voulu prêter au Musée, pendant leur séjour de plusieurs mois dans notre ville, deux entomologistes français et spécialistes distingués, MM. Bigot et Guenée, le premier pour les diptères et le second pour les lépidoptères. Grâce à l'obligeance de ces savants, tout ce que le Musée pouvait posséder d'insectes appartenant à ces deux ordres a été soigneusement revu et en grande partie déterminé aussi bien que possible. Enfin M. Guenée nous a signalé avec satisfaction la présence dans ces collections de plusieurs espèces de papillons, nouvelles pour la science.

M. le professeur Pictet-de la Rive et M. le docteur Brot ont continué cette année avec le même zèle et la même activité la détermination et l'arrangement des coquilles de la collection Delessert. Ce très-important travail, qui aujourd'hui est arrivé au moins à la moitié, pourra se trouver entièrement terminé lors du transfert des collections dans le nouveau bâtiment du Musée.

#### AUGMENTATION DES COLLECTIONS.

Mammifères montés, 9. Oiseaux montés, 8. Reptiles, 1 serpent monté. Poissons, 21.

#### ANATOMIE COMPARÉE.

Squelettes de mammifères, 3. Têtes osseuses, 12.

*Dons.* — M. F.-J. Pictet. Une mâchoire d'un grand requin *notidanus griseus*.

M. Demole-Ador. Une tête du squalé marteau.

M. le professeur Claparède. Deux têtes osseuses de singe.

M. le professeur Vogt. Une tête osseuse de chat sauvage.

*Achats.* — Un squelette monté de Casoar, une tête montée de Rémora, plus quatre têtes osseuses de mammifères et une d'oiseau venant du Labrador.

#### ANIMAUX VERTÉBRÉS.

*Dons.* — M. F.-J. Pietet. Un Dauphin ordinaire *Delphinus delphis* monté, huit espèces de poissons également montés et trois espèces dans l'esprit-de-vin, tous ces objets provenant de la Méditerranée.

M. Demole-Ador. Un Faisan doré de la Chine et un Vautour papa montés.

M<sup>me</sup> Pernet. Un Python molure en chair.

M. Roget, Louis. Un Faucon émerillon et une Mouette rieuse en chair.

M. H. de Saussure. 9 bocaux de Reptiles de la Chine.

M. Gabriel Cramer. 9 espèces d'œufs d'oiseaux du Labrador.

M. Barbault, étudiant. Une vingtaine d'espèces d'œufs d'oiseaux des environs de Genève.

*Achats.* — Mammifères montés. Un *Castor fiber*. Un *Echidna hystrix*. Un *Viserra mephitis*. Deux *Ursus syriacus*, adulte et jeune.

Mammifères en peau. Une Loutre commune mâle et un *Sciurus volans*. — Oiseaux montés, deux Chouettes la-

ponnes, mâle et femelle. Une Chouette horfang. Une Chouette Tengmalm. Plus un Tétrás du Canada en peau.

#### ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

*Dons.* — M. Demole-Ador. Huit espèces en plusieurs exemplaires de crustacés des côtes d'Algérie.

M. F.-J. Pictet. Quelques échinodermes et mollusques céphalopodes de Nice.

M. Louis Sordet. Un bocal insectes de différents ordres provenant d'Oaxaca (Mexique).

M. H. de Saussure. Un bocal crustacés de la baie de San Francisco. Un id. crustacés de l'Amérique du Nord. Plus 59 Orthoptères de Buenos-Ayres et un lot des mêmes insectes du Turkestan.

M. le pasteur Augustin Bost. Un bocal insectes, etc., de la Palestine.

M. Edouard Favre. 104 papillons, dont 49 diurnes, 15 crépusculaires et 40 nocturnes.

*Achats.* — Un lot notable d'Orthoptères provenant de la collection Leiderer. Onze espèces de coquilles.

#### PALÉONTOLOGIE.

*Dons.* — Du Museum de Paris, par l'entremise de M. Paul Gervais. Les moules en plâtre suivants : Tête de l'*Arctocyon primævus*. Vertèbre cervicale du petit Eléphant de l'île de Malte. Humérus du même. Humérus de l'*Arctocyon primævus*. Portion de mâchoire inférieure du *Semnopithecus monspessulanus*. Cinq dents du même. Mâchoire inférieure de *Myomorphus cubensis*.

M. Gustave Revilliod. Un *Amblypterus macropterus* de l'Etage houiller de la Bavière rhénane.

M. Victor Dunant. Quatre fossiles du Lias du canton de Fribourg et un du Subapennin.

M. le Dr Dor. Quatre empreintes de *Palæoniscus* du terrain houiller de Muse, près Epinal.

M. le professeur Paul Mabille. Une série de fossiles de la Touraine.

*Achats.* — Une série d'ossements d'animaux provenant des habitations lacustres de Robenhausen, canton de Zurich.

COLLECTION DE GÉOLOGIE.

*Dons.* — M. le Dr Reil. Une série de fossiles des environs du Caire (Egypte).

M. Valner. Bois fossile provenant de la forêt fossile des environs du Caire.

*Achats.* — Une série de coquilles fossiles de Sântis, canton d'Appenzell.

Un modèle artistement fait d'une habitation lacustre avec groupes de personnages se livrant à divers travaux en usage à cette époque.

Enfin M. le professeur Vogt a fait exécuter à Gottingue 153 jolies coupes de roche pour le microscope, dont le paiement a été prélevé en partie sur l'allocation de 1870 et partie sur celle de 1871.

Le Cabinet de Minéralogie n'a reçu aucun don pendant l'année 1870.

Le Laboratoire de Chimie a reçu un don important de M. Philippe Plantamour. Indépendamment d'un grand nom-

bre d'ustensiles de verrerie destinés à l'usage courant, il a reçu trois appareils de prix :

Un appareil pour démontrer la liquéfaction des gaz par la compression ;

Une machine pneumatique à double corps de pompe ;

Une balance d'analyse construite à Stockholm sur le modèle adopté par Berzélius.

### **Cabinets de Physique et de Mécanique.**

L'allocation budgétaire a été consacrée à l'achat d'une série de poids d'essai, en platine et en aluminium, fabriqués par M. Grabhorn ; — d'un appareil du professeur Quincke pour l'étude des mouvements vibratoires ; — d'un manomètre de Desbordes ; — d'une pile thermo-électrique de Ruhmkorff ; — d'un ophthalmoscope et d'un dynamètre de soleil, — ainsi que de quelques préparations pour l'étude de la lumière polarisée.

Ensuite de ces dépenses, les instruments construits par le Conservateur n'ont pu être aussi nombreux que par le passé, et son activité s'est limitée à la construction d'une petite cuve à glace pour étudier l'absorption exercée par divers liquides colorés sur les rayons qui le traversent ; — d'un appareil thermométrique spécial pour l'évaluation des chaleurs spécifiques des corps liquides, — et d'un prisme à gaz muni de deux robinets.

### **Collection archéologique.**

La collection a reçu les dons suivants :  
de M. Aug. *Turrellini*. Une très-remarquable statuette de bronze, trouvée dans les environs d'Annecy.

du *Département des travaux publics*. Une moitié de hache  
 marteau perforée de pierre. 3 poids et 5 fragments de poids  
 romains de terre cuite, trouvés dans les fortifications.

de *Mme Jolimay-Guédin* 2 vases de la Grande Grèce.

de *M. Adert*, professeur. 1 vase »

— *Dumont*, peintre. 1 anoché »

— *Rochat*, ingénieur. 1 bracelet de bronze trouvé près  
 de Naples.

— *Darier*, architecte. 2 lacrymatoires de verre, trouvées  
 à la Corraterie.

— *Maurice Bedot*. Un fer de pique du XV<sup>e</sup> siècle.

de *Mlle Hornung* Des entraves et la grille du guichet de  
 l'ancien Evêché.

des *héritiers de M. Reinach*. Un arc et des flèches japonais.

de *M. le Dr Gosse* fils. 18 molettes de pierre.

1 bracelet de terre cuite.

1 fragment de bracelet de schiste.

2 dents de sanglier travaillées.

2 os travaillés.

27 haches en pierre.

15 fragments de haches de pierre.

5 fusaioles de pierre.

*Palafites des Eaux-Vives* 1 pierre perforée.

2 pierres incomplètement per-  
 forées.

3 pointes de lances de silex.

3 » de flèches »

2 scies de silex.

6 couteaux »

1 perçoir »

22 silex.

de M. le Dr Gosse fils.

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
|                                 | 2 pierres polies.                                    |
|                                 | 2 pierres à aiguiser.                                |
|                                 | 1 croissant de pierre.                               |
|                                 | 4 pierres trouées, dites navettes.                   |
|                                 | 18 fusaioles en terre cuite.                         |
|                                 | 1 molane travaillée.                                 |
|                                 | 2 fragments de planches.                             |
|                                 | 1 fragment de bois travaillé.                        |
|                                 | 1 couteau de bronze.                                 |
|                                 | 1 fragment de couteau en bronze                      |
|                                 | 1 amulette de bronze.                                |
|                                 | 1 clou »   |
| <i>Palafites des Eaux-Vives</i> | 67 épingles »  |
|                                 | 13 fragments d'épingles de bronze.                   |
|                                 | 4 bracelets de bronze.                               |
|                                 | 7 fragments de bracelets de<br>bronze.               |
|                                 | 30 anneaux de bronze.                                |
|                                 | 1 bague »  |
|                                 | 1 hameçon »  |
|                                 | 2 fragments de fibules de bronze.                    |
|                                 | 3 fragments indéterminés »                           |
|                                 | 1 anneau d'étain.                                    |
|                                 | 1 lame d'étain.                                      |
|                                 | 1 hache de bronze trouvée en<br>Sardaigne.           |
|                                 | 3 vases gallo-romains trouvés à<br>Versoix.          |
|                                 | 1 lampe romaine chrétienne trou-<br>vée à St-Pierre. |

	2 bracelets de bronze.	} Trouvées à Saxon.	
	12 fibules           »		
	6 fragments de bracelets de bronze.		
	1 épingle de bronze.		
	1 vase d'Egypte.		
de M. le Dr Gosse fils.	}		9 montres solaires.
			1 sablier.
			1 clepsydre en bronze.

*Il a été acquis par le Musée :*

- 5 sceaux suisses.
- 1 boîte de montre en argent.
- 4 vitraux suisses.

#### NUMISMATIQUE.

Les collections numismatiques se sont enrichies, pendant l'année 1870, de :

- 8 pièces, données par MM. Tronchin, Dupont, Plan, Boissonnas et M. Meüsel.
- 10 exemplaires de la médaille des fêtes de septembre, donnés par la ville de Genève.
- 10 exemplaires de la médaille du général Dufour, donnés par le Département militaire.
- 160 coins, donnés par l'Etat de Genève.
- 6 timbres et sceaux, id. id.
- 47 monnaies acquises avec les fonds de la subvention municipale.

#### Musée historique genevois.

Le Conseil d'Etat a remis à la Ville de Genève la collec-



tion dites des *anciennes armures* pour la création d'un Musée historique genevois.

Cette collection, qui se trouve encore provisoirement dans le bâtiment de l'Arsenal, a reçu dès lors quelques dons intéressants.

M. *Gosse*, Hippolyte, docteur, a été nommé conservateur de cette collection.

M. *Castan*, Elisée-Jules-Gustave, a été nommé conservateur-adjoint.

### Jardin botanique.

On ne peut guère juger en ce moment de l'état des plantes de pleine terre après le long et rude hiver que nous venons de traverser; sans doute, un grand nombre auront souffert et plusieurs feront défaut. Les espèces de serre ne vont pas trop mal; cependant l'absence presque complète de soleil pendant cet hiver a fait languir bien des plantes qui aiment la lumière, et qui, en ce moment, présentent une chétive apparence. La collection des plantes alpines, qui est une spécialité intéressante de notre Jardin, et à laquelle M. Nitzchner porte une affection et des soins particuliers, paraît en bon état, autant qu'on en peut juger en ce moment, ayant été abritée par la neige durant les plus grands froids. Il en est de même de la collection des plantes bulbeuses, dont quelques-unes commencent à fleurir.

M. J. Paris, horticulteur, à Plainpalais, a fait don au Jardin d'environ une centaine de plantes de serre et autres qui manquaient à nos collections; il a reçu en échange des boutures ou d'autres plantes qui avaient un intérêt pour

lui. M. le ministre Freundler a donné au Jardin des éclats d'une *Urticée* de Chine intéressante comme plante textile; elle végète vigoureusement et se propage facilement par éclats des racines, mais il est douteux qu'elle puisse supporter nos hivers en pleine terre. Une autre plante très-intéressante, donnée au Jardin par M. Boissier, est le *Dorema ammoniacum*, dont les racines ont été rapportées des hautes montagnes de la Perse par M. Haussknecht; c'est une Ombellifère très-curieuse de structure, dont la racine produit la gomme ammoniacque; elle a bien passé l'hiver en pleine terre. Enfin, M. A. de Gautard, de Vevey, dont la science déplore la perte récente, a donné au Jardin une riche collection de graines des îles Canaries, où il avait fait un long séjour.

### Herbier Delessert.

La Commission de l'Herbier Delessert a examiné plus de 300 caisses dans lesquelles étaient entassés, pêle-mêle, de nombreux paquets de plantes, en attendant qu'on les mît en lieu et place. Chaque échantillon a été examiné et classé d'après la méthode naturelle, la seule adoptée maintenant, et qui facilite les recherches et les travaux beaucoup plus que le système de Linné, d'après lequel l'Herbier était classé. Ce premier travail a servi de jalon pour la classification générale de tout l'herbier, opération qui sera fort longue, et dont il est difficile d'indiquer la durée dès à présent.

La Commission a surveillé le déménagement, qui s'est

opéré sans accident, au moyen de grandes voitures qui ont amené toutes les caisses au Conservatoire botanique.

Grâce aux réparations ordonnées par le Conseil Administratif, les anciennes collections ont été transportées dans les combles, où elles ont été arrangées aussi bien que possible, et l'herbier Delessert a pu être logé en entier dans les salles du premier étage, tout en conservant la salle de la Bibliothèque. On a placé à part, dans une des chambres, les collections spéciales que l'on conserve telles quelles, afin que les botanistes qui voudront les consulter puissent le faire avec avantage; d'ailleurs, ces collections se rapportant, pour la plupart, à des ouvrages spéciaux, ne devaient pas être fondues dans l'Herbier général.

Quant à celui-ci, on a continué à le classer d'après la méthode naturelle, et les membres de la Commission y travaillent régulièrement.

Plus tard, la Commission aura à examiner la question de l'empoisonnement des plantes, mesure indispensable à la conservation de l'herbier, et au sujet de laquelle la Commission fera des propositions au Conseil Administratif. Viendra ensuite la question du Conservateur, qui devra être tranchée pour l'époque où la classification générale sera terminée.

### **Bibliothèque publique.**

Dans le courant de l'année 1870, la Bibliothèque publique s'est augmentée de 902 volumes et de 814 brochures, à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

560 vol. 482 br.	Dons divers.
60 id. 287 id.	Transmis par la Chancellerie.
92 id. 5 id.	Acquis sur les fonds alloués par le budget.
190 id. 40 id. <sup>1</sup>	Remis, suivant les conventions, par la Société de Physique.

Total 902 vol. 814 br.

Il faut remarquer que le nombre des volumes provenant d'achat et de la remise de la Société de Physique eût été plus considérable si plusieurs publications n'eussent été interrompues ou interceptées par le fait de la guerre. Il faut espérer qu'une partie au moins de cet arriéré rentrera à la Bibliothèque dans le courant de l'année 1871.

Les 1,716 articles, volumes et brochures indiqués ci-dessus se répartissent entre 1,150 ouvrages différents, dont le tableau ci-après donne le classement très-approximatif par ordre de matières :

	Ouvrages périodiques, ou en cours de publication, ou déjà existant, en d'autres éditions, dans la Bibliothèque.	Ouvrages nouveaux.	Total.
Théologie,	14	76	90
Sciences morales et politiques,	41	177	188
Sciences et arts,	150	124	274
Littérature,	25	117	142
Sciences historiques,	50	172	222
Périodiques, Mélanges,	69	165	234
Total :	319	831	1150

<sup>1</sup> Chiffres approximatifs, dans l'évaluation desquels il est tenu compte, autant que possible, des fractions de volumes, livraisons, etc., dont se compose en grande partie cet article.

Voici maintenant le tableau des noms des donateurs, avec l'indication sommaire des ouvrages dont ils ont enrichi la Bibliothèque :

Gouvernement français, 85 volumes et atlas : Voyages scientifiques de Castelenau, Belanger, Duperrey, Laplace, Freycinet, Le Vaillant, Dumont-d'Urville, etc. Brevets d'invention, Revue des Sociétés savantes des départements; — Gouvernement anglais, 49 volumes : Suite des publications de la Commission « of public Records » — Gouvernement espagnol, 22 vol. et 7 broch. : Statistique; — Gouvernement italien, 9 vol. et 7 broch. : Cours forcé et statistique; — Gouvernement autrichien, 1 vol. : Statistique; — Gouvernement wurtembergeois, 1 vol. *id.*; — Gouvernement hollandais, 6 broch. *id.*

Institution Smithsonienne, 5 volumes et 1 brochure de ses publications; — Académie des sciences de Belgique, 3 vol. et 6 broch. : Chroniques belges, etc.; — Université royale de Norwège, 3 vol. publications historiques et littéraires; — Académie de Munich, 1 vol. : Reumont, Geschichte der Stadt Rom; — Association américaine des Sciences, 1 vol.; — Conseil Administratif, 8 vol. : Statistique, Météorologie, etc.

L'hoirie de M. Benigno Bossi, 91 volumes, la plupart relatifs à l'histoire et à la littérature italiennes; — M. Revilliod-Fæsch, 55 vol. Almanach de Gotha — et 4 broch. ; M<sup>me</sup> veuve Marmoud, 46 vol. Biographie générale de Didot; — MM. Pierre Vaucher, 22 vol. Matières historiques et théologiques; — Hugues Oltramare, 14 vol. et 375 broch. matières diverses; — M. François Töpffer, M<sup>lles</sup>

Adèle Töpffer et Esther Töpffer, 9 volumes et 29 opuscules de Rodolphe Töpffer; — M. Rilliet-de-Candolle, 9 vol. histoire ecclésiastique; — Hoirie de M<sup>lle</sup> E. Choisy, 9 vol. : Mémoires de M. Guizot; — MM. Arth. Bossi, 8 vol. et 37 broch. provenant de la bibliothèque de Sismondi; — J.-L. Le Fort, 8 vol. matières historiques et littéraires; — Louis Vallette, 7 vol. matières littéraires; — A. Roget, 6 vol. Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande; A. Turretini, 1 vol. Edition grecque, imprimée à Genève, de la confession de Cyrille Lucar; — L. Revon, 5 vol.; *Revue Savoisienn*e et 1 broch. — marquis Campana, 5 vol. antiquités, archéologie; — Duval, docteur, et Goudet, avocat, 5 vol. littérature chinoise; — Ch. Le Fort, 4 vol. matières historiques; — E. Binder, 2 vol. matières théologiques; — Bétant, 2 vol. Morelli Thesaurus; — Fick, Reber. G. Iénatsch; — Aug. d'Ivernois, 2 vol. Sténographie; — D<sup>r</sup> Dumont, 1 vol. et 6 broch. Ses œuvres; — Henri Bordier, 1 vol. japonais; — Alex. Lombard, 1 vol. et 1 broch. Question du dimanche; — Baum-Counitz et Reuss, 1 vol. *Corpus reformatorum*; — Adert, 1 vol.; — G. Moynier, 1 vol.; — Ghirardini, 1 vol.; — E. de Budé, 1 vol.; — Ch. Brocher, 1 vol.; — Ph. Plan, 1 vol.; — Ch. Du Bois, 1 vol.; — Const. Hilbey, 1 vol.; — Ferrucci, 1 vol.; — Famille de Joseph Hornung, 1 vol. *Gros et menus propos*; — MM. Daniel Colladon, 1 vol.; — Ch. Lafontaine, 1 vol.; — Ed. Romilly, 2 broch.; — D<sup>r</sup> Dunant, 2 broch.; — de Colleville, 2 broch.; — Aug. Castan, 2 broch.; — H.-F. Amiel, 1 broch.; — Mioceri, 1 broch.; — D<sup>r</sup> H. C. Barlow, 1 broch.; — Ch.

Berthoud, 1 broch.: — M<sup>me</sup> Le Royer Bérenger, 7 livraisons: Annales de chimie.

La Bibliothèque a reçu en outre :

De M. l'avocat Louis Vaucher, une centaine de lettres autographes de Ant. Mouchon, Etienne Dumont, Charles Bonnet, Necker, Clavière, Roustan, R. Töpffer, etc.

De M. le D<sup>r</sup> Duval, dix cartons contenant des manuscrits d'Etienne Dumont.

De M. le ministre Vernet, un volume autographe de François De la Chana.

De M. le D<sup>r</sup> Hip. Gosse, un manuscrit sur velin.

De M. Strauss, un manuscrit ceylanois, et de M. J. Lépori une carte de l'isthme de Suez. Ces deux derniers par l'entremise de M. Gustave Revilliod.

Les limites de ce compte-rendu ne permettent pas d'entrer dans des détails suffisants pour donner une idée complète de la valeur et de l'importance de tous les dons qui viennent d'être énumérés. On ne peut toutefois se dispenser d'attirer l'attention sur les principaux d'entre eux.

C'est d'abord cette riche collection de Voyages faits par ordre et sous les auspices du Gouvernement français, et qui présentent des ouvrages considérables, accompagnés de nombreuses planches d'une exécution très-soignée, et possédant pour plusieurs parties des sciences une valeur considérable. Ces ouvrages ne se trouvant pas ordinairement dans le commerce, la générosité du Gouvernement français n'en a que plus de prix pour nous.

Dans un domaine différent, et toujours à titre de publication de premier ordre sous tous les rapports, s'offre la

continuation des Documents de l'histoire d'Angleterre publiés par le Public Record Office. Des renseignements intéressants ont été déjà donnés, dans un précédent compte-rendu, sur cette précieuse collection, lorsque notre Bibliothèque en reçut un premier envoi, il y a quelques années, de la munificence de lord Romilly, Master of the Rolls, et grâce à l'intervention active et généreuse de M. Prévost-Martin. Cette même intervention s'est de nouveau manifestée d'une manière aussi efficace à propos du récent cadeau qui est maintenant signalé.

Les gouvernements autrichien, italien, espagnol, hollandais, suédois, wurtembergeois ont continué à nous tenir au courant de leurs publications statistiques.

Les Académies de Bruxelles, de Munich, l'Université de Norwége ont fait de même pour leurs travaux historiques.

L'institution Smithsonienne envoie toujours régulièrement ses publications.

Le don fait par l'hoirie de feu M. Bossi a enrichi la Bibliothèque d'un grand nombre d'ouvrages importants relatifs à l'histoire d'Italie, et il est intéressant de mentionner que ces livres ont fait partie de la bibliothèque de de Sismondi et qu'ils ont sans doute servi aux travaux du célèbre historien, notre compatriote.

Grâce au cadeau de M. François Töpffer et de Mesdemoiselles ses sœurs, la Bibliothèque se trouve maintenant et pour la première fois en possession de la collection complète des œuvres de Rodolphe Töpffer.

Parmi les manuscrits reçus, et qui tous, à des points de vue divers, ont leur valeur, on attirera particulièrement



l'attention sur le don de M. l'avocat L. Vaucher. Les amis de l'histoire nationale trouveront dans cette riche collection de lettres inédites des documents d'un haut intérêt sur les dernières années du 18<sup>e</sup> siècle.

Bien que ce compte-rendu s'arrête à la fin de l'année 1870, on ne craindra point d'anticiper en mentionnant un cadeau important qui a été fait à la Bibliothèque au commencement de cette année par M. le D<sup>r</sup> Coindet.

Il s'agit d'abord d'un manuscrit du milieu du 16<sup>e</sup> siècle, comprenant un recueil de sermons de Calvin qui a été destiné et peut-être remis à MM. du Petit Conseil. M. le D<sup>r</sup> Coindet a joint à ce document curieux une édition rare des psaumes de Marot et deux beaux exemplaires de luxe, l'un d'Ovide, l'autre de La Fontaine, édition dite des Fermiers-Généraux.

*Bibliothèque consultative et salle de lecture.*

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 11 à 4 heures.)

En 262 séances, il a été constaté 2,921 consultations, dont 713 du fait d'étudiants de l'Académie. A l'occasion de ces 2,921 consultations, qui représentent le travail de 406 personnes différentes, dont 7 dames, 6,000 volumes ont été mis à la disposition des consultants.

L'activité de la consultation tend toujours plus à varier d'une manière tranchée de la saison d'été à la saison d'hiver. Tandis que les mois de juin, juillet, août et même septembre ne donnent qu'une faible moyenne de consultants,

les mois de novembre, décembre, janvier, février, mars offrent une fréquentation très-animée. Ces deux dernières années, il n'a pas été rare de dépasser le chiffre de **20** consultants par séance, et maintes fois la salle de lecture s'est trouvée décidément trop petite pour le nombre des assistants.

**291** visitants, tant nationaux qu'étrangers en passage, se sont présentés à la Bibliothèque. Il n'y a eu, en **1870**, aucune circonstance qui ait motivé un service d'ouverture spéciale ou d'exhibition extraordinaire.

#### *Bibliothèque circulante*

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de midi et demi à **2** heures.

Dans le courant de l'année **1870**, **858** personnes différentes ont emprunté des livres. Le chiffre total des volumes confiés à domicile a été de **10 375**; **800** à **900** volumes se sont trouvés chaque jour entre les mains des emprunteurs. **216** autorisations nouvelles pour emprunter des livres ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque. D'autre part, **375** personnes antérieurement autorisées ont cessé temporairement ou définitivement de profiter de la Bibliothèque circulante.

Le renseignement suivant est intéressant à consigner ici.

Un jour de cet hiver, pris au hasard, il se trouvait **797** volumes entre les mains des emprunteurs. Ces volumes se trouvaient répartis de la sorte :

48 volumes non affectés à la Bibliothèque circulante se trouvaient, en vertu d'autorisations spéciales, entre les mains de 28 personnes, professeurs, hommes de lettres, etc., s'occupant de travaux spéciaux

490 volumes de la circulante, appartenant à des ouvrages de science, d'histoire, de voyages, de philosophie, de littérature sérieuse, étaient confiés à autant de lecteurs.

259 volumes de la circulante, entre les mains d'un nombre égal de lecteurs, appartenait à la catégorie des ouvrages de littérature légère ou de pur amusement.

On peut juger, d'après ce résumé, de la prédominance notable des lecteurs sérieux dans le nombre des clients de la Bibliothèque. Ce fait est d'autant plus remarquable qu'une enquête analogue faite il y a environ dix ans avait donné un résultat précisément inverse, c'est-à-dire que le chiffre des ouvrages amusants en lecture dans un jour donné était notablement supérieur à celui des ouvrages sérieux.

#### *Administration et travaux d'intérieur.*

L'année 1870 a été signalée par plusieurs mutations dans le personnel de la Bibliothèque.

Au commencement de l'année, M. Patru, pour des motifs de convenance personnelle, a donné sa démission des fonctions de conservateur, qu'il remplissait depuis dix ans environ de la façon la plus distinguée. M. Patru a coopéré activement à tous les travaux importants qui ont été exécutés pendant cette période, et il laisse chez ses collègues les meilleurs souvenirs.

A la suite de cette vacance, M. Ph. Plan, sous-conservateur, a été appelé aux fonctions de conservateur. Les fonctions de sous-conservateur ont été d'abord dévolues à M. Ph. Roget, qui ayant été, peu de temps après, nommé régent du Collège, a été définitivement remplacé par M. F. Töpffer.

Enfin, en juin dernier, la mort prématurée de M. Perey, concierge-distributeur, a privé la Bibliothèque d'un employé intelligent, parfaitement au fait de son office et très-recommandable par son zèle et la conscience dans l'accomplissement de son devoir. M. Abraham-Gabriel Rairoux lui a succédé dans ses fonctions.

Dans un établissement d'une nature aussi spéciale que la Bibliothèque, des mutations aussi importantes et aussi rapprochées amènent nécessairement des embarras et une certaine perturbation. Cependant, grâce à la complaisance de M. Patru, qui a contribué à nous faciliter les choses, grâce au zèle de tous les employés, tant anciens que nouveaux, tous les services ordinaires ont pu être accomplis avec une régularité satisfaisante.

Ainsi qu'il avait été prévu, l'opération du récolement, soit inventaire de la Bibliothèque, a pu être achevée de la manière la plus complète, aussi bien pour les opuscules que pour les volumes, dans le courant de l'année 1870.

On ne reviendra pas ici sur les renseignements que le précédent compte-rendu a donnés en détail au sujet de cette opération. Les titres d'ouvrages étant prêts dans toute la forme voulue, il s'agissait de les classer méthodiquement. En effet, il a été arrêté que le Catalogue serait conçu sur

un plan de classement méthodique, et qu'on y joindra't un répertoire alphabétique.

Un plan général et un système de divisions primordiales approuvés par la Commission de la Bibliothèque ont été adoptés. Le travail minutieux du classement définitif dans chaque grande division sera confié à des sous-commissions spéciales affectées à chacune d'elles. Pour composer ces sous-commissions, on a dû faire appel aux lumières et à la bonne volonté d'un nombre suffisant de personnes qualifiées. L'Administration ne peut qu'être reconnaissante de l'empressement avec lequel il a été répondu à cet appel.

Les sous commissions sont maintenant constituées et elles ont débuté dans leurs travaux. Il va de soi que toutes les dispositions préparatoires qui peuvent simplifier et faciliter leur tâche ont été prises préalablement par le bibliothécaire et ses aides.

Les choses étant ainsi en bonne voie, on peut maintenir les prévisions déjà précédemment exprimées, c'est-à-dire que l'apparition du Catalogue coïncidera fort heureusement avec le transfert de la Bibliothèque dans le nouveau local. Si cela est ainsi, on pourra avec beaucoup d'avantage mener simultanément plusieurs opérations qui se lient entre elles et se secondent mutuellement ; la correction définitive des épreuves imprimées du Catalogue, l'appel, l'arrangement et la numérotation des livres dans le nouvel ordre, et enfin le transfert et l'installation successive de ces livres ainsi préparés sur les rayons de la nouvelle Bibliothèque.

### Musée Rath.

Les collections que renferme le Musée Rath ont été l'objet de toute la sollicitude du Conseil Administratif pendant l'année 1870. Il a fait, en particulier, restaurer le tableau de M. Diday : *Le Chêne et les Roseaux*, qui était gravement détérioré. M. Kuhn a été chargé de ce travail qui a parfaitement réussi.

Le Conseil Administratif a fait réimprimer le catalogue des Tableaux et des Statuts du Musée, dont l'édition précédente était épuisée.

Le Conseil Administratif a passé avec M. l'ingénieur Jean-Ami Dériaz une convention pour la reproduction en cuivre, par la galvanoplastie, de la statue *La Jeune Grecque*, de Chaponnière. Il y a lieu d'espérer que cet ouvrage pourra être mis prochainement sous les yeux du public. Le Conseil Administratif a affecté à cette reproduction le montant de la souscription qui avait été ouverte dans ce but ainsi que l'allocation votée par le Conseil Municipal.

Il a été fait quelques dons au Musée Rath.

M. Richard, photographe, a donné deux gravures représentant l'une un portrait de Louis XV, l'autre un portrait de Fourcy, membre de la Sorbonne.

MM. Rilliet-de-Candolle et Ferrier, au nom d'une

société d'amis des Arts, ont donné un tableau de Simon , sujet de chasse.

MM<sup>mes</sup> Saladin et de Lessert ont donné un tableau de M. Diday : *La Châte du Giessbach*.

M. Lucy a donné à la Ville un tableau de sa main, en souvenir de l'hospitalité donnée à l'armée française en Suisse.

M. Dorrer, auteur du Monument national, a donné quelques statuettes.

Dans quelques années, le Musée s'enrichira des quatre tableaux de feu M. Alexandre Calame, dont M<sup>me</sup> veuve Calame, née Muntzberger, a fait donation à la ville de Genève.

Enfin, les tableaux appartenant à la ville de Genève et qui avaient été déposés pendant un grand nombre d'années à l'église de St-Germain, ont été placés au Musée et les restaurations qui y étaient nécessaires ont été exécutées.

### **Théâtre.**

La fin de la saison 1869-1870 s'est terminée sous la direction de M. Mankiewicz qui l'avait commencée. Ayant renoncé à continuer cette direction, le Conseil Administratif en a chargé, pour la saison 1870-1871, M. Defrenne, déjà connu pour avoir, peu d'années auparavant, rempli à la satisfaction publique cette fonction. La guerre qui éclata au mois d'Août entre la France et la Prusse, a motivé un retard dans l'ouverture de la saison théâtrale

prévue dans la convention, par suite de l'appel sous les drapeaux de tous les hommes capables de prendre les armes. Cette mesure, qui précéda de peu l'époque de l'ouverture en question, enleva brusquement à la troupe que M. Defrenne avait réunie dans le courant de l'été, ses acteurs principaux, requis pour le service militaire. Avec une activité digne d'éloges, le directeur fit tous ses efforts pour remonter sa troupe désorganisée au dernier moment, et, par un choix judicieux fait parmi les artistes disponibles par suite de la fermeture assez générale des théâtres des villes de France, conséquence de la guerre, il put reconstituer sans trop de retard une troupe qui, contenant des éléments d'un mérite incontestable, est très-satisfaisante dans son ensemble et bien appréciée du public.

M. *Tondel*, Jaques, a été nommé concierge du bâtiment du Théâtre.

### **Succession Vibert.**

L'affaire Vibert, qui se présentait sous des apparences avantageuses pour la Ville, s'est trouvée compromise par l'intervention de la femme et des enfants légitimes du donateur. Le Conseil Administratif, continuant à s'éclairer de l'opinion de juriconsultes choisis par lui, depuis le début de cette affaire, poursuivra les tractations commencées.



## **Cadastre de la ville de Genève.**

Le Conseil d'Etat ayant décidé de commencer la confection du cadastre de la ville de Genève, a fait choix d'un géomètre qui, à titre d'essai, a dressé, cette année, le plan de deux mas de maisons, soit quartiers. Ces feuilles ont été remises au Conseil Administratif, qui les a fait vérifier par des experts et qui a convoqué ensuite les propriétaires intéressés pour constater l'exactitude de la délimitation entre leurs propriétés et la voie publique.

## **Recensement de la ville de Genève.**

Conformément aux prescriptions de la Loi fédérale du 5 février 1860 et de l'arrêté fédéral du 27 mai 1870, fixant au 1<sup>er</sup> décembre 1870 le recensement décennal de la population de la Confédération, et en exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 novembre 1870, chargeant les Autorités communales de ce recensement, le Conseil Administratif a fait opérer le recensement de la ville de Genève, pour lequel le Conseil Municipal lui avait alloué un crédit, par son arrêté du 18 novembre 1870.

La commune de Genève a été divisée, pour cette opération, en 30 districts, pour chacun desquels il a été désigné

un ou plusieurs recenseurs, suivant l'importance des districts.

Voici le résumé de ce recensement :

RECENSEMENT FÉDÉRAL, 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1871.

Maisons habitées . . . . .	1,841.	
Pièces habitables . . . . .	35,748.	
Ménages . . . . .	10,881.	
Total des personnes recensées . . . . .		47,581
Sexe masculin . . . . .	21,924	} 47,581
Sexe féminin . . . . .	25,657	

*Etat civil.*

Epoux vivant ensemble . . . . .	15,570	} 47,581
Ne vivant pas ensemble . . . . .	712	
Divorcés ou séparés de corps . . . . .	156	
Veufs et veuves . . . . .	3,615	
Célibataires . . . . .	27,728	

*Origine.*

Bourgeois ressortissant à la commune	14,910	} 47,581
» d'autres communes du canton	4,615	
Citoyens suisses d'autres cantons . . . . .	10,545	} 47,581
Etrangers . . . . .	17,507	
Heimatlozes . . . . .	6	

*Séjour.*

Habitant la localité . . . . .	44,134	} 47,581
En passage . . . . .	3,447	

*Religion.*

Catholiques . . . . .	20,595	} 47,584
Protestants . . . . .	25,893	
Autres confessions chrétiennes . . . . .	390	
Israélites et non chrétiens . . . . .	601	
Libres-penseurs . . . . .	102	

*Professions ou conditions.*

Personnes exerçant une profession indépendante . . . . .	9,677	} 47,584
Membres de leurs familles sans profession . . . . .	12,808	
Employés et ouvriers . . . . .	16,282	
Membres de leurs familles sans profession . . . . .	8,814	

**Nouveaux quartiers.**

Pendant l'année 1870, le Conseil d'Etat a fait à la ville de Genève la remise des rues et places ci-après désignées :

1° Les rues comprises entre la partie neuve de la route de Lyon, les Terreaux du Temple, la rue tendant de la place du Temple à la Fosse-aux-Ours et la rue longeant les propriétés Pagan, Bourgeaux et Delamure, Rochevalier et Szekelyhidi. Trois de ces rues, seulement, portent un nom aujourd'hui, savoir : la rue *Dassier*, tendant du bas

de la rue de la Servette à la rue de la Fosse-aux-Ours; la rue *Baulte*, tendant de la rue Dassier à la rue des Terreaux du Temple; la rue *Necker*, parallèle à celle des Terreaux du Temple, entre celle-ci et le boulevard de Saint-Gervais.

2° L'extrémité de la rue de l'Athénée comprise entre la rue des Jardins et la limite de la commune de Genève.

3° La rue parallèle à la rue des Jardins au sud-est des maisons dernièrement construites par la compagnie des immeubles des Tranchées.

La remise à la ville de Genève de ces rues a donné lieu à des conférences entre le Conseil d'Etat et le Conseil Administratif. Il a été entendu, pour ces rues et pour celles que l'Etat sera appelé à livrer à la ville de Genève à l'avenir, qu'elles devront être préalablement nivelées, ferrées et pourvues de l'égout central, ce dernier devant être établi aux frais de l'Etat (s'il ne l'a été au moment de la remise), lorsqu'il sera réclaté par le fait de constructions le long des rues remises ou qu'il sera reconnu nécessaire pour recevoir les eaux des rues voisines ou supérieures pourvues elles-mêmes d'égouts.









